

Bulletin officiel de Pôle emploi

Sommaire chronologique

Décision Gu n° 2020-11 DS DR du 14 décembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein de la direction régionale ----- 3

Décision PES n° 2020-06 DS DR du 14 décembre 2020

Délégation de signature du directeur de Pôle emploi services au sein de l'établissement ----- 8

Décision PES n° 2020-07 DS IPR du 14 décembre 2020

Délégation de signature du directeur de Pôle emploi services à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par les articles 46, 46 bis et 55 du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables----- 74

Décision DSI n° 2020-17 du 15 décembre 2020

Délégation de signature temporaire du directeur général adjoint systèmes d'information au sein de l'établissement systèmes d'information----- 95

Délibération n° 2020-71 du 15 décembre 2020

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 24 novembre 2020----- 97

Délibération n° 2020-72 du 15 décembre 2020

Approbation du budget initial de Pôle emploi pour 2021 ----- 98

Délibération n° 2020-73 du 15 décembre 2020

Autorisation donnée au président et au directeur général de signer la convention relative aux modalités de gestion de la contribution de l'Unédic pour l'année 2021 ----- 100

Délibération n° 2020-74 du 15 décembre 2020

Autorisation de conclure le contrat visant à l'acquisition de la solution Microsoft Office 365 ----- 101

Délibération n° 2020-75 du 15 décembre 2020

Convention relative à la gestion du dispositif « aide exceptionnelle à destination de certains demandeurs d'emploi » entre l'Etat et Pôle emploi----- 102

Délibération n° 2020-76 du 15 décembre 2020

Rémunération de fin de formation ----- 103

Délibération n° 2020-77 du 15 décembre 2020

Financement des préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC) pour le premier semestre 2021 ----- 105

Suite du sommaire page suivante

Délibération n° 2020-78 du 15 décembre 2020

Convention entre l'Etat et Pôle emploi relative au financement des coûts pédagogiques de la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) pour le premier semestre 2021 ----- 106

Délibération n° 2020-79 du 15 décembre 2020

Avenant pour 2021 à l'accord-cadre sur le partenariat renforcé entre l'Etat, Pôle emploi et l'Union nationale des missions locales ----- 107

Décision Paca n° 2020-30 DS Agences du 16 décembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein des agences----- 108

Décision Gu n° 2020-11 DS DR du 14 décembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5312-8, L.5312-9, L.5312-10, L.5312-13, L.5412-2, R.5312-4 à R.5312-6, R.5312-19 et R.5312-23 à R.5312-26, R.5412-1, R.5412-5, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8 à R.5426-11,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2020-08 du 21 janvier 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 – Délégation est donnée à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations à l'effet de signer les instructions et notes à destination du réseau.

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 14 à l'effet de signer :

- 1) les actes et correspondances nécessaires aux activités du service,
- 2) les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération, les décisions accordant une prime ou indemnité, et les approbations hiérarchiques de déplacement ainsi que, sauf en ce qui concerne les déplacements hors du territoire national, les états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule.

Article 2 – Marchés publics

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer :

- 1) les marchés publics d'un montant inférieur à 207 000 euros HT,
- 2) les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- 3) les autres actes nécessaires à la passation et à l'exécution (y compris la résiliation) de marchés publics, quel que soit leur montant :

- monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations,
- madame Rose-Hélène Léonço, directrice administration finances et gestion

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer :

- 1) les marchés publics d'un montant inférieur à 103 000 euros HT,
- 2) les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- 3) les autres actes nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés publics, y compris leur résiliation, quel que soit leur montant :
 - monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques
 - madame Pauline Laudernet, directrice ressources humaines & relations sociales
 - madame Mylène Derond, coordinatrice des projets
 - madame Jocelyne Claire, directrice de cabinet

Section 2 – Autres contrats

Article 3 – Partenariat et autres contrats

Délégation est donnée à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations à l'effet de signer les conventions locales, départementales et régionales de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion conclues avec des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage.

Section 3 – Gestion immobilière

Article 4 – Baux, acquisitions, aliénations de biens immobiliers et autorisations d'urbanisme

Délégation est donnée à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer :

- 1) les baux et les actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, que Pôle emploi ait qualité de preneur ou bailleur,
- 2) les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers,
- 3) les demandes d'autorisations d'urbanisme.

Section 4 – Ressources humaines

Article 5 – Gestion des ressources humaines

Délégation de signature est donnée à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer, concernant les agents de la direction régionale à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs, les documents et actes nécessaires à la gestion des ressources humaines, y compris le recrutement, la rupture du contrat et les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme.

Section 5 – Décisions de sanction et décisions suite à recours

Article 6 – Recours hiérarchiques

Délégation est donnée à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours hiérarchiques formés par les usagers et autres tiers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional.

Article 7 – Décisions de sanction

Délégation est donnée à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des

demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement, ainsi que les décisions appliquant la pénalité administrative.

Article 8 – Recours préalables obligatoires

Délégation est donnée à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement et contre les décisions appliquant la pénalité administrative en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement.

Section 6 – Prestations en trop versées

Article 9 – Délais, remise et admission en non-valeur

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées ci-après, à l'effet d'accorder tout délai de remboursement de prestations en trop versées.

- monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations

En cas d'empêchement ou d'absence de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques.
- madame Mylène Pierre, responsable de service offres de service

§ 2 – Délégation est donnée à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet d'accorder une remise de prestations en trop versées ou les admettre en non valeur lorsqu'elles sont irrécouvrables ou non recouvrées :

- sans limite de montant lorsque les prestations concernées sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers ;
- dans la limite de 650 euros pour accorder une remise lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage ;
- d'un montant inférieur à 1 000 euros pour admettre en non-valeur lorsque les prestations concernées sont celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

En cas d'empêchement ou d'absence de cette personne, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques.
- madame Mylène Pierre, responsable de service offres de service

Section 7 – Plaintes, contentieux, transactions et production au passif

Article 10 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation est donnée à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente.

Article 11 – Contentieux

Délégation est donnée à l'effet de signer les actes nécessaires pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente dans tout litige, devant toute juridiction en demande et en défense, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Guyane ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale :

- à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, en matière de placement et gestion des droits des demandeurs d'emploi,
- à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, en matière de fraudes, à l'exception des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi,

- à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, en matière de gestion des ressources humaines, à l'exception :
 - o des litiges relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et accords collectifs nationaux de travail et à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale,
 - o des litiges relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale concernant la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public,
 - o d'un litige entre Pôle emploi et un agent porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou cadre supérieur,
- à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, en toute autre matière, à l'exception des litiges :
 - o entre Pôle emploi et un partenaire institutionnel,
 - o relatifs à l'exécution d'une convention sur laquelle ou d'un marché public sur lequel le conseil d'administration a délibéré,
 - o se rapportant à une prise de participation financière ou la participation à des groupements d'intérêt économique, groupements d'intérêt public ou groupements européens de coopération territoriale,
 - o mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

Article 12 – Transactions

Délégation est donnée à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer les transactions prévoyant le versement d'une somme d'un montant total inférieur à 50 000 euros.

Article 13 – Production au passif des entreprises en procédure collective

Délégation est donnée à monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux opérations, à l'effet de signer les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

Section 8 – Délégataires et dispositions diverses

Article 14 – Délégataires

§ 1 – Directeurs et responsables

- madame Jocelyne Claire, directrice de cabinet
- madame Céline Court, responsable de service performance réseau
- madame Pauline Laudernet, directrice ressources humaines et relations sociales
- madame Rose-Hélène Léonço, directrice administration, finances et gestion
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur des opérations & maîtrise des risques
- madame Anne-Marie Eric, responsable d'équipe pôle comptabilité
- madame Mylène Pierre, responsable de service offres de service
- monsieur Sylvain Popoe responsable moyens généraux/immobilier/sécurité/SI à la DAFG
- monsieur René Yomelan, directeur régional adjoint aux Opérations

Article 15 – Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane. Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

On entend par « cadres dirigeants » les cadres dirigeants mentionnés à l'article 1.2 de la convention collective nationale de Pôle emploi et cadres dirigeants soumis au décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 et par « cadres supérieurs » les cadres visés à l'article 4.2 de la convention collective

nationale de Pôle emploi et les agents soumis au décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveaux VA et VB.

Article 16 – Abrogation et publication

La décision Gu n° 2020-05 DS DR du 5 octobre 2020 est abrogée.

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 14 décembre 2020.

Stéphane Bailly,
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision PES n° 2020-06 DS DR du 14 décembre 2020

Délégation de signature du directeur de Pôle emploi services au sein de l'établissement

Le directeur de Pôle emploi services,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, L. 5424-2, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26, R.5412-1, R.5412-5, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8 à R.5426-11,

Vu le règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale, modifié par le règlement (CE) n° 988/2009,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2020-08 du 21 janvier 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2015-177 du 15 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de signature au directeur de Pôle emploi services concernant les conventions de gestion visées à l'article L. 5424-2 du code du travail

Vu la décision n° 2016-14 du 2 février 2016 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir au directeur de Pôle emploi services,

Vu la décision n° 2020-34 du 17 août 2020 du directeur général de Pôle emploi relative à l'actualisation des seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2020-38 du 29 septembre 2020 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et approbations hiérarchiques de déplacement

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 1 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions, les correspondances et notes internes à Pôle emploi services se rapportant aux activités des services :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merkelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Virginie Met, directrice stratégie et relations extérieures
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur
- monsieur Gauthier Allain, responsable d'équipe support logistique et immobilier
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Suzanne Amaral Martins, auditrice service prévention et lutte contre la fraude
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Stéphane Autier, directeur du service conventions employeurs publics
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Véronique Bordeau, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Patricia Buovac, responsable d'équipe support comptabilité
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Marc Cabrera, auditeur service prévention et lutte contre la fraude
- madame Rachel Camus-Gerain, adjointe du directeur des ressources humaines
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- madame Nathalie Certain, auditrice service prévention et lutte contre la fraude
- madame Caroline Chaouat, juriste du service appui applicatif et réglementaire
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Frédéric Chartrain, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et engagements de service
- madame Yasmina Cloarec, auditrice service prévention et lutte contre la fraude
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Jérôme Dautriat, auditeur service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Fanny Delmaere, auditrice service prévention et lutte contre la fraude
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement

- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Sébastien Desort, chargé d'appui réglementaire
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Arona Diop, Directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Nicole Drouilhet, responsable du service comptabilité et finances
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Carole Durier, auditrice service prévention et lutte contre la fraude
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui applicatif et réglementaire
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Fourmond, juriste du service appui applicatif et réglementaire
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Kadija Houmaoui, juriste du service appui applicatif et réglementaire
- madame Céline Jacquet, adjointe du responsable de service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Rahma Kabir, chargée d'appui réglementaire
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Michel Lasne, responsable d'équipe support informatique
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Catherine Lemoine, responsable du service appui pilotage
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Elodie Odounlami, chargée d'appui réglementaire
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Valérie Roux, responsable du service contrôle de gestion
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métier service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Valérie Verdière, responsable d'équipe service aux employeurs

- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions les instructions et notes au réseau de Pôle emploi services et les correspondances avec les partenaires institutionnels de Pôle emploi :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Virginie Met, directrice stratégie et relations extérieures
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 3 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Virginie Met, directrice stratégie et relations extérieures
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur
- monsieur Gauthier Allain, responsable d'équipe support logistique et immobilier
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Stéphane Autier, directeur du service conventions employeurs publics
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Patricia Buovac, responsable d'équipe support comptabilité
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- madame Rachel Camus-Gerain, adjointe du directeur des ressources humaines
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Frédéric Chartrain, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et engagements de service
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement

- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Nicole Drouilhet, responsable du service comptabilité et finances
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Céline Jacquet, adjointe du responsable de service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Michel Lasne, responsable d'équipe support informatique
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Catherine Lemoine, responsable du service appui pilotage
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Valérie Roux, responsable du service contrôle de gestion
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

§ 4 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions les approbations hiérarchiques de déplacement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les autorisations d'utiliser un véhicule dans le respect de l'instruction interne relative aux déplacements :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Virginie Met, directrice stratégie et relations extérieures
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur
- monsieur Gauthier Allain, responsable d'équipe support logistique et immobilier
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Stéphane Autier, directeur du service conventions employeurs publics
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Patricia Buovac, responsable d'équipe support comptabilité
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- madame Rachel Camus-Gerain, adjointe du directeur des ressources humaines
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Frédéric Chartrain, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et engagements de service
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Nicole Drouilhet, responsable du service comptabilité et finances
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Céline Jacquet, adjointe du responsable de service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Michel Lasne, responsable d'équipe support informatique
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Catherine Lemoine, responsable du service appui pilotage
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod

- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Valérie Roux, responsable du service contrôle de gestion
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement
Défense
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

Article 2 – Achat de fournitures et de services

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de ses attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion et à monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines (pour l'intérim et la formation), à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT à madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique, en matière d'achat de fournitures et services et à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, en matière de sécurité.

Article 3 – Marchés de travaux

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée à madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations et à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

Article 5 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur de Pôle emploi services, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

Section 3 – Ressources humaines

Article 6 – Gestion des ressources humaines

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations et à monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines, à l'effet de signer au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à

l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,

- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
 - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
 - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

Section 4 – Recouvrement

Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée, aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations mentionnées à l'article 5-III de la loi susvisée n° 2008-126 du 13 février 2008, majorations de retard y afférentes et autres sommes dues à titre de sanction ainsi que les contributions et sommes dues au titre du contrat de sécurisation professionnelle visées aux articles L. 1233-66 et L. 1233-69 du code du travail, y compris les contributions, cotisations, majorations et autres sommes devant être versées au guichet unique du spectacle occasionnel (Guso) ou au titre de l'emploi d'ouvriers et techniciens de l'édition d'enregistrement sonore, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la radio, de la diffusion et du spectacle, ainsi qu'au titre de l'emploi d'artistes du spectacle, de salariés expatriés,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

§ 2 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 du présent article, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux
- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Chamosset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Lyonaz-Perroux, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso

- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Mélanie Rudyk gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintès, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Fanny Philipp, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhamma, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Labacci Mokrani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philippon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée, aux personnes désignées au § 4 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,

§ 4 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3 du présent article, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référent métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso

- madame Corinne Chamosset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Mélanie Rudyk, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintès, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Angélique Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Fanny Philipp, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhamma, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Gouijjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, agent du service gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Labacci Mokrani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philippon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

§ 5 – Délégation permanente de signature est donnée, aux personnes désignées au § 6 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

§ 6 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 5 du présent article, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Fanny Philipp, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhanna, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Gouijjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Labacci Mokrani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philipperon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

Article 8 – Contraintes

§ 1 – Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution, à :

- monsieur Xavier Henu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux
- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Chamosset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Lyonaz-Perroux, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso

- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Mélanie Rudyk gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintès, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angélique Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Fanny Philipp, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, agent du service gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhamma, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Gouijane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Labacci Mokrani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philippon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruelo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

Section 5 – Décisions sur recours et décisions de sanction

Article 9 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 7 et 8 de la présente décision, à :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs

Article 10 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, les décisions sur les recours hiérarchiques formés contre les décisions mentionnées aux articles 7 et 8 de la présente décision, à :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon responsable du service contentieux

Article 11 – Recours hiérarchiques préalables obligatoires

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement en cas de fausse déclaration ou d'absence de déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou en vue d'obtenir ou de maintenir le revenu de remplacement constitutive d'une fraude.

Article 12 – Décisions de sanction

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée à madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude, à l'effet de prendre, au nom du directeur de Pôle emploi services, les décisions de radiation et suppression du revenu de remplacement en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement.

§ 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de la personne visée au § 1 du présent article, est bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude,
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude

Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

Article 13 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, à monsieur Franck Tudal, directeur des ressources humaines et à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant Pôle emploi services.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, de monsieur Franck Tudal, directeur des ressources humaines, de monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire, madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique.

Article 14 – Contentieux « réglementation »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi, à monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs, à madame Sandrine Vasina, directrice des opérations, à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude, à madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux, à monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui réglementaire et applicatif, à madame Céline Jacquet, adjointe du responsable du service appui applicatif et réglementaire, à madame Kadja Houmaoui et monsieur Christophe Fourmond, juristes du service appui applicatif et réglementaire, à madame Aurore Scausse et monsieur Michaël Toinet, juristes contentieux du service contentieux, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi services ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

Article 15 – Contentieux « fraudes »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à madame Sandrine Vasina, directrice des opérations, à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude, à madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude, à madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude, à madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux, à monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui réglementaire et applicatif, à madame Céline Jacquet, adjointe du responsable du service appui applicatif et réglementaire, à madame Kadja Houmaoui et monsieur Christophe Fourmond, juristes du service appui applicatif et

réglementaire, à madame Aurore Scausse et monsieur Michaël Toinet, juristes contentieux du service contentieux, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi services ou à des faits ou actes intéressant la direction de Pôle emploi services, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

Article 16 – Contentieux « ressources humaines »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Franck Tudal, directeur des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de Pôle emploi services, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

Article 17 – Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, à madame Sandrine Vasina, directrice des opérations, à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude, à madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux, à madame Aurore Scausse et monsieur Michaël Toinet, juristes contentieux du service contentieux, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi services ou à des faits ou actes intéressant Pôle emploi services, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

Article 18 – Transactions

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions, au nom du directeur de Pôle emploi services ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant l'établissement, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019.

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée à madame Sandrine Vasina, directrice des opérations, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions, au nom du directeur de Pôle emploi

services ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant l'établissement, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 10 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019.

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée à madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions, au nom du directeur de Pôle emploi services ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant l'établissement, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 5 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019.

Section 7 – Missions spécifiques

Article 19 – CATS AER ATS

§ 1 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives au bénéfice des accords de cessation d'activité des travailleurs salariés (CATS), des allocations équivalent retraite complémentaire (AER-C) et des allocations équivalent retraite de remplacement (AER-R) dues aux anciens salariés du secteur public, des allocations transitoires de solidarité de complément (ATS-C) et des allocations transitoires de solidarité de remplacement (ATS-R) dues aux anciens salariés du secteur public.

§ 2 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

Article 20 – Salariés expatriés

§ 1 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives à l'ouverture du droit à allocation, au titre du régime des expatriés ou du régime général, aux salariés expatriés ainsi qu'aux demandeurs d'emploi inscrits et indemnisés en France partant rechercher un emploi dans un autre pays membre.

§ 2 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

- madame Leen Asleem, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Romuald Chuât, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Tassadit Haddak, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zaïa Khennouf, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jamila Madid, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghi, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Clotilde Mouniapin-Batman, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Diana Nampry, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Valérie Richer, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Assina Richet, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur David Rosier, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

§ 3 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent à la décision par laquelle Pôle emploi services a statué sur ces droits.

§ 4 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 21 – Conventions de gestion

§ 1 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives à la facturation et au recouvrement des sommes dues au titre des conventions de gestion de l'article L.5424-2 du code du travail.

§ 2 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Caroline Chaouat, juriste du service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Stéphane Autier, directeur du service conventions employeurs publics
- madame Sophie Chung, agent du service conventions employeurs publics
- monsieur Bruno Pereira, agent du service conventions employeurs publics

§ 3 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent au recouvrement visé au §1er du présent article.

§ 4 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Henu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 5 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 6 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives à l'instruction des demandes de conventions de gestion et à la migration des dossiers en provenances des employeurs publics.

§ 6 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 5, sous une forme permanente :

- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Stéphane Autier, directeur du service conventions employeurs publics
- madame Olivia Frank, agent du service conventions employeurs publics
- monsieur Richard Mollenthiel, agent du service conventions employeurs publics
- madame Claire Van Der Meulen, agent du service conventions employeurs publics
- monsieur Jean-Philippe Yvonné, agent du service conventions employeurs publics

Article 22 – Missions dans le cadre des règlements communautaires n° 883/2004 et n° 987/2009

§ 1 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- répondre aux demandes d'information émanant des institutions compétentes des Etats membres dans le cadre de la mise en œuvre des règlements communautaires (CE) n° 883/2004 et n° 987/2009, portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale pour toutes les questions relatives au chômage,
- participer aux échanges de messages entre ces institutions à travers l'émission et la réception de documents électroniques structurés intitulés SEDS et à la délivrance des documents portables U1 et E 301,
- traiter les demandes ou questions relatives à la mise en œuvre des dispositions relatives à la totalisation des périodes d'assurance. Les directions régionales de Pôle emploi doivent

transmettre à Pôle emploi services toutes les demandes de délivrance du document portable U1 ou SED U 002, lesquelles sont transmises par Pôle emploi services auprès de l'organisme européen compétent.

- émettre les formulaires européens intitulés « SEDs U002 », « document portable U1 » et « formulaire E301 » sur demande d'un Etat membre ou sur demande personnelle d'un intéressé (demandeur d'emploi ou non),
- assurer également la gestion des recours formés par les destinataires de ces formulaires ainsi que les contentieux qui y sont afférents,
- assurer le suivi des demandeurs d'emploi dans le cadre du maintien du droit à prestation,
- assurer le suivi administratif des demandeurs d'emploi partant à la recherche d'un emploi dans un autre Etat membre de l'Union européenne et procéder au paiement des allocations qui leur sont dues pendant la période de maintien des droits prévue par les règlements (CE) susvisés,
- entreprendre les démarches nécessaires au recouvrement de l'indu en cas de paiement indu de tout ou partie de ces allocations,
- assurer le suivi administratif des demandeurs d'emploi inscrits en France, en provenance d'un Etat membre et recherchant un emploi en France en communiquant des messages d'information à l'institution européenne d'origine compétente.

§ 2 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Leen Asleem, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Romuald Chuat, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Tassadit Haddak, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zaïa Khenouf, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jamila Madid, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghi, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Clothilde Mouniapin Batman, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Diana Nampry, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

- madame Valérie Richer, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Assina Richet, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur David Rosier, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sans limite sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées.

§ 4 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 5 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées dans la limite de 60 mois.

§ 5 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 4, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 6 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 7 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées dans la limite de 48 mois.

§ 7 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 6, sous une forme permanente :

- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale

§ 8 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 9 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées dans la limite de 6 mois.

§ 9 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 8, sous une forme permanente :

- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Leen Asleem, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Romuald Chuat, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

- madame Tassadit Haddak, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zaïa Khennouf, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jamila Madid, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghi, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Clothilde Mouniapin Batman, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Diana Nampry, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Valérie Richer, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Assina Richet, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur David Rosier, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 10 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 11 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de remise des allocations ainsi que sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros.

§ 11 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 10, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

§ 12 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 13 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de remise des allocations ainsi que sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

§ 13 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 12, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 14 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 15 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, gérer le contentieux afférent à la mise en œuvre du règlement communautaire.

§ 15 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 14, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 16 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 17 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées par Pôle emploi services et, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage indûment versées.

Concernant les travailleurs frontaliers au sens des règlements communautaires susvisés, Pôle emploi services reçoit mission, dans les conditions et limites fixées par les règlements européens susvisés, de :

- formuler les demandes de remboursement d'allocations de chômage versées par Pôle emploi à ces travailleurs auprès des institutions compétentes des Etats membres d'emploi et assurer le suivi de ces demandes ;
- recevoir l'ensemble des demandes de remboursement d'allocations de chômage à la charge de Pôle emploi formulées par les institutions compétentes des Etats membres de résidence et de procéder aux remboursements dus.

§ 17 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 16, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Leen Asleem, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Romuald Chuat, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Tassadit Haddak, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zaïa Khennouf, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jamila Madid, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghi, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Clothilde Mouniapin Batman, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Diana Nampry, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Valérie Richer, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Assina Richet, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur David Rosier, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 18 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 19 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, pour les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des § 3 et 4.

§ 19 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 18, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale

Article 23 – Intermittents du spectacle (Annexes 8 et 10)

§ 1 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, statuer sur les droits à prestations au titre des annexes 8 et 10 au

règlement annexé à la convention d'assurance chômage, ou le cas échéant au titre du régime général.

§ 2 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au §1 sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Laetitia Abbes, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marion Affagard, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Karim Amziane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Radhia Bajguar, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Anthony Barat, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadine Baret, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jessica Barthelemi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mattia Baud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Maxime Beauquis, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Ali Bedrane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Chantal Bellanger, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dora Beltaif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Morgane Ben Ali, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Biadi Kuoch, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Florence Bijasson, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Binet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dior Bobantshio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Bordeaux, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Keira Boudjenane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatna Boudrag, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Malik Bouhalfaya, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Rizlaine Bounkong, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Rabia Bousnina, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nassima Bouzidi Sayaad, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Suzanne Breuil-Rateau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Emilie Brun, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mireille Burgod, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karina Challal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christelle Charmot, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Carine Charpentier, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Roselyne Childerique, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Chrétien, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magalie Cointe Malherbe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Coja, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Côme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Graziella Compte-Hereter, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nathalie Coutat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Maryline Da Costa, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Clément Debauve, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Thibault De Bortoli, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karine Delage, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Frédérique Delorme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Kethy Dely, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Alexandre Demange, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Dibellonio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fathia Drif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Laly Duarte, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elisa Duplan, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Duterme, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Régine Enette, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nguyet-Thanh Fernandez, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fadhila Fettal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Valérie Fournel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Gallat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Franck Gallay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laurence Gerbasi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Christine Giulietti, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Manuella Godeau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Gonsel Gumus, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lynda Hachour-Daffeur, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fathia Hamoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Hoareau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatiha Hyvernaud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Ghania Iabassen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Saïda Imqilqane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karen Joaquim, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandra Kabengele, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Leslie Kadi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Malika Kenoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Hakima Kiniklis, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Lalo, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lily Lau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Yvon Launay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Lebreton, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Guillaume Lefeuvre, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Leguyader, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lindsay Lixfe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Evelyne Lopy, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Fabien Lorioux, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- monsieur Christophe Loyez, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Line Maniga, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marjorie Marine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Stéphane Martin, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elodie Martins, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fouzia Mediouna, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Samia Menai, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Mendil, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Naïma Merabet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Céline Messaoudene, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Moge, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Hadji Mohamed, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fella Mohand, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Odetta Monoboune, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magalie Morin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Henri Moudio Djombi, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Claire Mouthon, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadia Nafir, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylviane Naquin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christine N'Guyen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Cédrine Nicolas, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Kamelia Nowrouzi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Raphaël Obadia, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Onestas, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Corinne Onkara, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Annick Ozias, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadine Partropfort, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylvie Pasco, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Reine Pato, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elodie Pernoud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sophie Pierrat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Camesuze Pierre, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Kévin Priez, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Aurélie Ravoire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Armelle Renaud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Renou, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laure Rezaire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Adélaïde Roberto, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Jean-Baptiste Roda, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Stéphanie Rouelland, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marinette Samson, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Assetou Sangare, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magali Schlappi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Aurélie Seranne, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Eugénie Seynaeve, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Cristina Silva Almeida, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Sammy Smaani, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Yasmina Taleb, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mariam Tandjigora, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Tarrano, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Nicolas Thomino, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Foudel Tiguemounine, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nouha Tiguemounine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jacqueline Toutain, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Koniba Traore, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Innocentia Turrel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Benoît Ung, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dany Vansielegem, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Célia Vinci, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sans limite sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées.

§ 4 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 5 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées dans la limite de 60 mois.

§ 5 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 4 sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 6 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 7 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées dans la limite de 48 mois.

§ 7 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 6 sous une forme permanente :

- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement

§ 8 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 9 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées dans la limite de 6 mois.

§ 9 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 8 sous une forme permanente :

- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeau, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement

- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Laetitia Abbes, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marion Affagard, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Karim Amziane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Radhia Bajguar, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Anthony Barat, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadine Baret, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jessica Barthelemi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mattia Baud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Maxime Beauquis, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Ali Bedrane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Chantal Bellanger, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dora Beltaif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Morgane Ben Ali, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Biadi Kuoch, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Florence Bijasson, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Binet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dior Bobantshio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Bordeaux, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Keira Boudjenane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatna Boudrag, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Malik Bouhalfaya, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Rizlaine Bounkong, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Rabia Bousnina, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nassima Bouzidi Sayaad, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Suzanne Breuil-Rateau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Emilie Brun, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mireille Burgod, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karina Challal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christelle Charmot, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Carine Charpentier, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Roselyne Childerique, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Julie Chrétien, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magalie Cointe Malherbe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Coja, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Côme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Graziella Compte-Hereter, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nathalie Coutat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Maryline Da Costa, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Clément Debaue, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Thibault De Bortoli, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karine Delage, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Frédérique Delorme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Kethy Dely, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Alexandre Demange, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Dibellonio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fathia Drif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laly Duarte, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elisa Duplan, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Duterme, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Régine Enette, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nguyet-Thanh Fernandez, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fadhila Fettal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Valérie Fournel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Gallat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Franck Gallay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laurence Gerbasi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Christine Giulietti, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Manuella Godeau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Gonsel Gumus, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lynda Hachour-Daffeur, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fathia Hamoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Hoareau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatiha Hyvernaud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Ghania labassen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Saïda Imqilqane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karen Joaquim, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandra Kabengele, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Leslie Kadi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Malika Kenoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Hakima Kiniklis, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Lalo, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lily Lau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Yvon Launay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Lebreton, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Guillaume Lefevre, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Leguyader, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lindsay Lixfe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Evelyne Lopy, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Fabien Lorioux, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Christophe Loyez, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Line Maniga, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marjorie Marine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Stéphane Martin, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elodie Martins, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fouzia Mediouna, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Samia Menai, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Mendil, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Naïma Merabet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Céline Messaoudene, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Moge, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Hadji Mohamed, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fella Mohand, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Odetta Monoboune, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magalie Morin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Henri Moudio Djombi, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Claire Mouthon, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Nadia Nafir, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylviane Naquin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christine N'Guyen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Cédrine Nicolas, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Kamelia Nowrouzi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Raphaël Obadia, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Onestas, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Corinne Onkara, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Annick Ozias, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadine Partropfort, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylvie Pasco, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Reine Pato, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elodie Pernoud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sophie Pierrat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Camesuze Pierre, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Kévin Priez, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Aurélie Ravoire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Armelle Renaud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Renou, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laure Rezaire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Adélaïde Roberto, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Jean-Baptiste Roda, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Stéphanie Rouelland, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marinette Samson, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Assetou Sangare, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magali Schlappi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Aurélie Seranne, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Eugénie Seynaeve, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Cristina Silva Almeida, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Sammy Smaani, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Yasmina Taleb, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mariam Tandjigora, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Caroline Tarrano, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Nicolas Thominot, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Foudel Tiguemounine, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nouha Tiguemounine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jacqueline Toutain, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Koniba Traore, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Innocentia Turrel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Benoît Ung, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dany Vansielegem, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Célia Vinci, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 10 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 11 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes de remise des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros,
- statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros,
- procéder à une remise de dette lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros.

§ 11 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 10 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

§ 12 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 13 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes de remise des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de

l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros,

- statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros,
- procéder à une remise de dette lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

§ 13 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 12 sous une forme permanente :

- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 14 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 15 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, signifier les contraintes sur trop-perçus prestations et aides, et procéder aux assignations ou injonctions de payer.

§ 15 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 14 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Henu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 16 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 17 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, pour les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des § 3 et 4.

§ 17 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 16, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement

Article 24 – Mandataires sociaux

§ 1 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions par lesquelles il est statué sur la reconnaissance du statut de salarié des dirigeants, mandataires sociaux et associés, au regard de la réglementation de l'assurance chômage,
- prendre les décisions relatives à l'ouverture du droit à allocation pour les personnes pour lesquelles a été menée l'étude de reconnaissance du statut de salarié des dirigeants, mandataires sociaux et associés, et procéder le cas échéant au paiement de la première échéance.

§ 2 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au §1er sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Henu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod

- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Mohamed Bensaid, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Laetitia Abbes, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marion Affagard, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Karim Amziane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Radhia Bajguar, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Anthony Barat, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadine Baret, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jessica Barthelemi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mattia Baud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Maxime Beauquis, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Ali Bedrane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Chantal Bellanger, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dora Beltaif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Morgane Ben Ali, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Biadi Kuoch, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Florence Bijasson, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Binet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dior Bobantshio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Bordeaux, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Keira Boudjenane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatna Boudrag, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Malik Bouhalfaya, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Rizlaine Bounkong, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Rabia Bousnina, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nassima Bouzidi Sayaad, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Suzanne Breuil-Rateau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Emilie Brun, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mireille Burgod, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karina Challal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christelle Charmot, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Carine Charpentier, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Roselyne Childerique, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Chrétien, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magalie Cointe Malherbe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Coja, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Côme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Graziella Compte-Hereter, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nathalie Coutat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Maryline Da Costa, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Clément Debauve, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Thibault De Bortoli, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karine Delage, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Frédérique Delorme, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Kethy Dely, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Alexandre Demange, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Dibellonio, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fathia Drif, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laly Duarte, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elisa Duplan, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Duterme, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Régine Enette, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nguyet-Thanh Fernandez, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fadhila Fettal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Valérie Fournel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Gallat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Franck Gallay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Laurence Gerbasi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Christine Giulietti, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Manuella Godeau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Gunsel Gumus, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lynda Hachour-Daffeur, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fathia Hamoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Julie Hoareau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fatiha Hyvernaud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Ghania labassen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Saïda Imqilqane, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karen Joaquim, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandra Kabengele, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Leslie Kadi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Malika Kenoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Hakima Kiniklis, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Olivier Lalo, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lily Lau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Yvon Launay, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Lebreton, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Guillaume Lefeuvre, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sandrine Leguyader, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lindsay Lixfe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Evelyne Lopy, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Fabien Lorioux, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Christophe Loyez, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Line Maniga, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marjorie Marine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Stéphane Martin, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elodie Martins, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fouzia Mediouna, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Samia Menai, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Amel Mendil, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Naïma Merabet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Céline Messaoudene, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Moge, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Hadji Mohamed, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Fella Mohand, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marie-Odette Monoboune, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magalie Morin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Henri Moudio Djombi, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Claire Mouthon, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadia Nafir, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylviane Naquin, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christine N'Guyen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Cédrine Nicolas, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Kamelia Nowrouzi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Raphaël Obadia, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Onestas, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Corinne Onkara, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Annick Ozias, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nadine Partropfort, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylvie Pasco, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Reine Pato, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Elodie Pernoud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sophie Pierrat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Camesuze Pierre, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Kévin Priez, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Aurélie Ravoire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Armelle Renaud, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Renou, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Laure Rezaire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Adélaïde Roberto, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Jean-Baptiste Roda, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Stéphanie Rouelland, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Marinette Samson, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Assetou Sangare, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Magali Schlappi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Aurélie Seranne, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Eugénie Seynaeve, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Cristina Silva Almeida, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Sammy Smaani, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Yasmina Taleb, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mariam Tandjigora, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Caroline Tarrano, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Nicolas Thominot, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Foudel Tiguemounine, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Nouha Tiguemounine, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Jacqueline Toutain, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Koniba Traore, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Innocentia Turrel, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Benoît Ung, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Dany Vansielegem, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Célia Vinci, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

§ 3 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent aux décisions visées au § 1er du présent article.

§ 4 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au §3 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 25 – Allocation des travailleurs indépendants

§ 1 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- statuer sur les demandes d'allocation des travailleurs indépendants (ATI),
- saisir dans l'applicatif dédié les éléments de décision permettant le premier paiement des allocations dues. Les paiements, les autres décisions, de même que les recours et contentieux afférents à ces autres décisions demeurent assurés au niveau régional.

§ 2 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Clotilde Mouniapin-Batman, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, conseiller en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, conseillère en gestion des droits de l'agence mobilité internationale

Article 26 – Mission de prévention et lutte contre la fraude demandeur d'emploi relative au contrat de sécurisation professionnelle (CSP)

§ 1 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, assurer l'ensemble des opérations de prévention et de lutte contre la fraude demandeur d'emploi s'agissant du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

§ 2 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 sous une forme permanente :

- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude

§ 3 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour mettre en œuvre les conséquences afférentes aux constatations effectuées par le service prévention et lutte contre la fraude, procéder au recouvrement des prestations indûment versées et statuer sur les demandes de délais de remboursement y afférent.

§ 4 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3, sous une forme permanente :

- madame Laetitia Abbes, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Ali Bedrane, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Mireille Burgod, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karina Challal, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Karine Delage, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

- madame Virginie Gallat, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Gonsel Gumus, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Ghania labassen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Malika Kenoudi, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Hakima Kiniklis, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lily Lau, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Patricia Lebreton, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Lindsay Lixfe, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Evelyne Lopy, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Naïma Merabet, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- monsieur Henri Moudio Djombi, conseiller en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Christine N'Guyen, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Sylvie Pasco, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Aurélie Ravoire, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Virginie Renou, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Stéphanie Rouelland, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Adélaïde Roberto, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Cristina Silva Almeida, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement
- madame Assetou Sangare, conseillère en gestion des droits de l'agence études droits et paiement

§ 5 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 6 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, assumer l'ensemble du contentieux y afférent, y compris le contentieux visant au recouvrement des prestations indûment versées et le contentieux résultant de la fraude.

§ 6 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 5 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 27 – Aides à l'emploi ou à l'embauche

§ 1 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions relatives au bénéfice des aides à l'emploi ou à l'embauche pour le compte de Pôle emploi, et pour le compte de l'Etat,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions visées au présent article,

§ 2 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhanna, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Labacci Mokrani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philippon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

§ 3 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour demander le remboursement des sommes indûment versées par Pôle emploi services et, dans les conditions et limites fixées par les textes réglementaires en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte de l'Etat.

§ 4 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs

- madame Valérie Verdiere, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 5 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 6 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise ou sur les demandes d'admission en non-valeur relatives aux aides indûment versées par Pôle emploi services pour le compte de Pôle emploi, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros.

§ 6 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 5 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

§ 7 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 8 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise ou sur les demandes d'admission en non-valeur relatives aux aides indûment versées par Pôle emploi services pour le compte de Pôle emploi, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

§ 8 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 7 sous une forme permanente :

- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdiere, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 9 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 10 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent aux décisions visées au § 1er du présent article.

§ 10 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 9 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Section 8 – Divers

Article 28 – Production au passif des entreprises en procédure collective

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

§ 2 – Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux
- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Chamosset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Mélanie Rudyk, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintès, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angélique Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Fanny Philipp, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhanna, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Labacci Mokrani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mathieu Martinvalet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philipperon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

Article 29 – Abrogation

La décision PES n° 2020-03 DS DR du 21 juillet 2020 est abrogée.

Article 30 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Colombes, le 14 décembre 2020.

Hubert Philippe,
directeur de Pôle emploi services

Décision PES n° 2020-07 DS IPR du 14 décembre 2020

Délégation de signature du directeur de Pôle emploi services à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par les articles 46, 46 bis et 55 du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

Le directeur de Pôle emploi services,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-10, L. 5422-20, L. 5426-1-1, L.5426-8-3, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu, ensemble, le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de l'annexe A,

Vu la convention du du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-113 du 29 novembre 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par les directions régionales compétentes de Pôle emploi,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le régime d'assurance chômage, en particulier les articles 46 et 46 bis du règlement d'assurance chômage et les articles 46, 46 bis et 55 de ses annexes VIII et X, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations intervenues pendant la période de référence servant au calcul du revenu de remplacement mentionnée au § 3 de l'article 12 des annexes VIII et X du règlement d'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'article 46 bis des annexes VIII et X du règlement d'assurance chômage,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre du § 3 de l'article 9 du règlement d'assurance chômage dans les deux cas visés au § 3 de l'article 46 bis du règlement d'assurance chômage.

§ 2 – Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations

- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le régime d'assurance chômage, en particulier le § 4 de l'article 46 bis du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre du régime d'assurance chômage ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

§ 2 – Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur des services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Laurence Arner, directrice de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Marie-Hélène Daelemans, directrice de l'agence études de droits et paiement Colombes
- madame Corinne Dulary, directrice de l'agence études droits et paiement Défense
- madame Angéline Madeira, directrice de l'agence études droits et paiement Chavanod
- madame Malika Fourra, directrice de l'agence mobilité internationale

- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Dominique Ertus, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Colombes
- monsieur Christophe Ferreira, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Charlebourg
- madame Karine Schwerm, directrice adjointe de l'agence études droits et paiement Chavanod
- monsieur Frédéric Vanseveren, directeur adjoint de l'agence études droits et paiement Défense
- monsieur Fabrice Sulny, directeur adjoint de l'agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sandra Charitonsky, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Isabelle Colin, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Habib Dehdous, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Thomas Delville, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Sabrina Guillard, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Loïc Joly, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- monsieur Marc Roullier, responsable d'équipe agence études droits et paiement
- madame Yamina Belfaci, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, responsable d'équipe agence mobilité internationale
- madame Caroline Almosnino, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Bordeau, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Maria Goulet, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers agence études droits et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers agence études droits et paiement
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers agence mobilité internationale
- monsieur Charles Rosa, référent métiers agence mobilité internationale
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de

sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d'assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard dans le paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux

- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 4 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l’alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d’assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d’administration de l’Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l’assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard dans le paiement des contributions dues à l’assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d’acceptation, de 200 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l’alinéa qui précède :

- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Chamosset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, agent du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso

- madame Mélanie Rudyk gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintès, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Fanny Philipp, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhamma, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Gouijane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Labacci Mokrani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philippon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruelo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l’alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d’assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d’administration de l’Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l’assurance chômage (CCSF) et après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l’assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d’acceptation, d’une durée maximale de 6 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l’alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l’alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d’assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d’administration de l’Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l’assurance chômage (CCSF), après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l’assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 18 000 euros, dans la limite, en cas d’acceptation, d’une durée maximale de 6 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l’alinéa qui précède :

- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l’alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées dans les conditions et limites fixées par les articles 55 du règlement d’assurance chômage et de ses annexes VIII et X et par le bureau ou conseil d’administration de l’Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services

financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 9 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 – Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, et le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois ou refuser d'accorder des délais,
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 – Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud
- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référent métiers service Guso

- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 18 000 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Sabine Bardet, directrice du service Guso
- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, directrice adjointe du service Guso
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 9 000 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Hayat Aloui, responsable d'équipe service Guso
- madame Alexandra Coulis, responsable d'équipe service Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, responsable d'équipe service Guso
- madame Caroline Lebegue, responsable d'équipe service Guso
- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Fabienne Rossi, référente métiers service Guso
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs

§ 4 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 5 000 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Maroua Benchalkha, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Chamosset, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Véronique Clavel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline Covelli, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sabrina Crochart, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Dufrene, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Audrey Excoffier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Juignet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Séverine Le Floch, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Julie Lucchitta, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Madani, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Jennifer Maire, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Marion Manevy, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, gestionnaire recouvrement du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Edwige Mellet, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Donatella Mugnier, gestionnaire recouvrement du service Guso

- madame Lucienne Navarro, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lizzie Noël, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Christelle Payet David, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Sandra Perrier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Linda Pinat, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Béatrice Poletti, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Elodie Receveur, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Catherine Rivière, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Mélanie Rudyk, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Malika Sayadi, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Valérie Sintes, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Lydia Smith, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Philomène Sportiello, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Corinne Vernier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Carole Viguier, gestionnaire recouvrement du service Guso
- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angélique Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Fanny Philipp, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhamma, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Goujjane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Labacci Mokrani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philipperon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 5 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l’alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d’administration de l’Unédic et acceptées par le conseil d’administration de Pôle emploi, statuer sur l’admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 10 000 euros s’il s’agit de contributions à l’assurance chômage ou de contributions ou autres sommes dues par l’employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l’alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Henu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 6 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l’alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d’administration de l’Unédic et acceptées par le conseil d’administration de Pôle emploi, statuer sur l’admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 8 000 euros s’il s’agit de contributions à l’assurance chômage ou de contributions ou autres sommes dues par l’employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l’alinéa qui précède :

- monsieur Bruno Lanzafame, directeur du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, directeur du service aux employeurs nord
- monsieur Alain Leruez, directeur du service aux employeurs sud
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Thierry Viel, directeur adjoint du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, directeur adjoint du service aux employeurs nord
- madame Monique Golmard, directrice adjointe du service aux employeurs sud

§ 7 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l’alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d’administration de l’Unédic et acceptées par le conseil d’administration de Pôle emploi, statuer sur l’admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 6 000 euros s’il s’agit de contributions à l’assurance chômage ou de contributions ou autres sommes dues par l’employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Carole Bientz, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, responsable d'équipe service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- monsieur Nuno Da Cruz, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Clarisse Diverchy, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Zina Nabet, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Yasmina Rechid, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Valérie Verdier, responsable d'équipe service aux employeurs
- madame Vanessa Eloy, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers service aux employeurs
- monsieur Christian Labelle, référent métiers service aux employeurs

§ 8 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 3 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Fanny Aslanides, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Oriane Depoorter, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandy Fiorani, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Tiphaine Monnee, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Fanny Philipp, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rolin, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Christophe Simonetto, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, gestionnaire recouvrement du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Semra Aclan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Salimata Ali Ahamada, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Nels Alvarez, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Mawusse Ayivi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadera Bahiou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Bayouty, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fahima Benhamma, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yasmina Bensaber, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Soumicha Berkane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Virginie Berteran, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Bessala Bessala, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Marc Boudic, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrice Breteau, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Alice Che, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Florence Clerici-Lignier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Catherine Colliard, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roxanne Courbe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Muriel Desclou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Maria-Etchika Divron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dominique Doare, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Dufour, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Charifa Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Jérôme Duong, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Durand, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Monique Dussin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Giovanni Gallo, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Halima Gaye, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Amelle Gouijane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aurélie Gueron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Najat Hammou Zainoun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Dora Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saberina Herburrun, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nadia Hourrane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jacques-Gustave, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sophie Jan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Roldine Jeune, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Kavitha Kamalanathan, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatna Kerkar, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Bahia Khababa, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Laureen Konforti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Labacci Mokrani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Rahma Laidouni, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Béatrix Lamoureux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Elisabeth Lartigue, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Carole Lefebvre, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Sylvie Levron, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs

- madame Dalila Mahrsi, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Philippe Mangin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Séverine Mathe, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Omar Mazri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Véronique Mignon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mireille Milandou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yawoavi Nyavor, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Keltoum Ould Braham, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Oulmane, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Yamina Ourif, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Malika Outigga, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Cécile Philipperon, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Aldjia Rahim Harchaoui, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Christelle Rallet, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Evelyne Raoult, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Barbara Rouge-Hazbri, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Valérie Ruello, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Seguin, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Saïda Slaouti, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Hamid Smaani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Grace Sodjinou, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Johan Sutter, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Ilda Torosoglu, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Nathalie Verrier, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- monsieur Maxime Vertueux, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Claudine Warnault, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Fatima Zorgani, gestionnaire recouvrement du service aux employeurs
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 8 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 9 – Abrogation

La décision PES n° 2020-05 DS IPR du 21 juillet 2020 est abrogée.

Article 10 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Colombes, le 14 décembre 2020.

Hubert Philippe,
directeur de Pôle emploi services

Décision DSI n° 2020-17 du 15 décembre 2020

Délégation de signature temporaire du directeur général adjoint systèmes d'information au sein de l'établissement systèmes d'information

Le directeur général adjoint systèmes d'information,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-13, R. 5312-19 et R. 5312-22,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2020-08 du 21 janvier 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision DG n° 2020-34 du 17 août 2020 actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la décision n° 2015-178 du 16 décembre 2015 portant délégation de pouvoir du directeur général au directeur général adjoint systèmes d'information,

Décide :

Article 1

Délégation temporaire de signature est donnée à monsieur Stéphane Rideau, directeur en charge de la direction entreprise, recrutement, du 24 au 31 décembre 2020, à l'effet de signer, au nom du directeur général adjoint systèmes d'information et dans la limite de ses attributions :

- 1) l'ensemble des décisions et actes nécessaires pour assurer et contrôler le fonctionnement de l'établissement
- 2) les ordres de mission des personnels de la direction des systèmes d'information et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine
- 3) en matière de marchés, accords-cadres et autres contrats de fournitures, services et travaux répondant aux besoins propres de l'établissement, et non couverts par un marché ou accord-cadre « national », au sens de l'article I.2.1.1 du règlement intérieur des marchés et accords-cadres susvisé de Pôle emploi, à l'exception des marchés et accords-cadres de travaux passés selon une procédure formalisée et les marchés et accords-cadres de services afférents à ces opérations :
 - o les bons de commande, quel que soit leur montant
 - o les marchés et accords-cadres, quel que soit leur montant, les avenants à ces marchés et accords-cadres, les ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de l'exécution de ces marchés et accords-cadres, actes emportant résiliation de ces marchés et accords-cadres, ainsi que tous les autres décisions, documents et actes nécessaires à la passation et à l'exécution de ces marchés et accords-cadres.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Montreuil, le 15 décembre 2020.

Franck Denié,
directeur général adjoint
systèmes d'information

Délibération n° 2020-71 du 15 décembre 2020

**Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil
d'administration du 24 novembre 2020**

Le conseil d'administration de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment les articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, R.5312-6 et R.5312-19,

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration de Pôle emploi, en particulier son article 13.2,

Après en avoir délibéré le 15 décembre 2020,

Décide :

Article 1

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 24 novembre 2020 est approuvé.

Article 2

La présente délibération est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 15 décembre 2020.

Le Président du conseil d'administration,
François Nogué

Délibération n° 2020-72 du 15 décembre 2020

Approbation du budget initial de Pôle emploi pour 2021

Le conseil d'administration de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment les articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5312-7, L.5312-8, R.5312-6 11°), R.5312-19 et R.5312-22,

Vu l'avis du comité d'audit et des comptes du 10 décembre 2020,

Vu le projet de budget initial pour 2021,

Après en avoir délibéré le 15 décembre 2020,

Décide :

Article 1

Le budget initial de Pôle emploi pour 2021 est approuvé.

Le montant des dépenses et des recettes de la section I « Assurance chômage » est arrêté à 40 815 000 000 €.

Le montant des dépenses et des recettes de la section II « Solidarité » est arrêté à 2 447 700 000 €.

Le compte de résultat prévisionnel et le tableau de financement prévisionnel des sections III « Interventions » et IV « Fonctionnement » sont joints en annexe.

L'effectif total des emplois autorisés exprimés en « équivalents temps plein travaillés » (ETPT) est fixé, pour l'année 2021, à 51 611 emplois, dont 49 428 emplois sous plafond et 2 183 emplois hors plafond.

Article 2

Le conseil d'administration saisit le comité d'audit et des comptes afin qu'il commence à travailler dès que possible en 2021 sur le projet de budget 2022.

Article 3

La présente délibération est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 15 décembre 2020.

Le Président du conseil d'administration,
François Nogué

Annexe : Le compte de résultat prévisionnel et le tableau de financement prévisionnel des sections III « Interventions » et IV « Fonctionnement »

BUDGET 2021 - Compte de résultat prévisionnel	
Produits en M€	6 481,1
Contribution Assurance chômage	4 254,9
Subvention Etat programme 102	1 129,0
Financement supplémentaire en lien avec le plan "France relance"	483,3
Dispositif d'accompagnement CSP - financement Unédic	87,0
Programmation FSE	91,9
Financement PIC (hors Pactes régionaux)	344,3
Autres produits et subventions	90,8
Charges section III "Interventions" en M€ (hors Pactes régionaux)	1 923,1
Charges section IV "Fonctionnement" en M€	4 400,9
Personnel	3 477,9
Loyers et charges locatives et de copropriété	323,2
Frais de fonctionnement	558,7
Frais de gestion	39,5
Charges exceptionnelles et financières	1,5
Produits non encaissables (+) & Charges non décaissables (-) en M€	- 157,1
Résultat prévisionnel en M€	-

BUDGET 2021 - Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	
Résultat prévisionnel de l'exercice	-
Produits non encaissables (-) / Charges non décaissables (+)	157,1
Produits de cession d'éléments d'actifs	-
Capacité d'autofinancement en M€	157,1

BUDGET 2021 - Tableau de financement prévisionnel	
Insuffisance d'autofinancement (IAF)	-
Investissements	194,2
Total des emplois en M€	194,2
Capacité d'autofinancement (CAF)	157,1
Produits de cession d'éléments d'actifs	-
Total des Ressources en M€	157,1
Prélèvement sur le fonds de roulement	- 37,1

Délibération n° 2020-73 du 15 décembre 2020

Autorisation donnée au président et au directeur général de signer la convention relative aux modalités de gestion de la contribution de l'Unédic pour l'année 2021

Le conseil d'administration de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment les articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5422-24, R.5312-6 4° et R.5312-19,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment son article 3,

Vu la délibération n° 2014-31 du 16 juillet 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi relative aux conventions devant être soumises à délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu le projet de convention,

Après en avoir délibéré le 15 décembre 2020,

Décide :

Article 1

Le président du conseil d'administration et le directeur général de Pôle emploi sont autorisés à signer avec l'Unédic la convention relative aux modalités de gestion de la contribution de l'Unédic pour l'année 2021.

Article 2

La présente délibération est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 15 décembre 2020.

Le Président du conseil d'administration,
François Nogué

Délibération n° 2020-74 du 15 décembre 2020

Autorisation de conclure le contrat visant à l'acquisition de la solution Microsoft Office 365

Le conseil d'administration de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment les articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, R.5312-6, R.5312-6 20° et R.5312-19,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2020-08 du 21 janvier 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision DG n° 2020-34 du 17 août 2020 actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Après en avoir délibéré le 15 décembre 2020,

Décide :

Article 1

Le directeur général est autorisé à signer, en application des marchés conclus par l'UGAP, le contrat avec le titulaire du marché de l'UGAP et Microsoft en vue de l'acquisition de la solution Microsoft Office 365.

Article 2

La délibération est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 15 décembre 2020.

Le Président du conseil d'administration,
François Nogué

Délibération n° 2020-75 du 15 décembre 2020

Convention relative à la gestion du dispositif « aide exceptionnelle à destination de certains demandeurs d'emploi » entre l'Etat et Pôle emploi

Le conseil d'administration de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment les articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, R.5312-6 2° et 4° et R.5312-19,

Vu la délibération n° 2008-04 du 19 décembre 2008 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature et les conditions d'attributions des aides et mesures accordées par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2014-31 du 16 juillet 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi relative aux conventions devant être soumises à délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu le projet de convention,

Après en avoir délibéré le 15 décembre 2020,

Décide :

Article 1

Le projet de convention relative à la gestion du dispositif « aide exceptionnelle à destination de certains demandeurs d'emploi » entre l'Etat et Pôle emploi est approuvé.

Le contenu de la convention peut être adapté en fonction de la rédaction du décret publié.

Article 2

La délibération est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 15 décembre 2020.

Le Président du conseil d'administration,
François Nogué

Délibération n° 2020-76 du 15 décembre 2020

Rémunération de fin de formation

Le conseil d'administration de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5426-8-1 et suivants, L.6313-1 et suivants, R.5312-19, R.5426-18 et suivants, et R.6341-1 et suivants,

Vu la délibération n° 2020-43 du 7 juillet 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la rémunération de fin de formation,

Après en avoir délibéré le 15 décembre 2020,

Décide :

Article 1 - Définition / bénéficiaires

La rémunération de fin de formation (RFF) est accordée aux demandeurs d'emploi inscrits qui suivent une action de formation validée par Pôle emploi et achetée, financée ou cofinancée par :

- Pôle emploi,
- le conseil régional,
- l'AGEFIPH,
- un OPCO,
- une autre collectivité territoriale,
- l'employeur pour les bénéficiaires du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

A titre expérimental jusqu'au 31 juillet 2021, la rémunération de fin de formation (RFF) est également accordée lorsque la formation est validée par Pôle emploi et achetée, financée ou cofinancée par :

- le compte personnel de formation (CPF) ou les fonds propres du demandeur d'emploi, dans des conditions (délais de dépôt, point de départ de la rémunération, ...) précisées par instruction du directeur général,
- un tiers dans le cadre d'un partenariat avec Pôle emploi.

Les actions de formation susceptibles de donner lieu au versement de la rémunération de fin de formation (RFF) doivent permettre à la fois d'acquérir une qualification reconnue au sens de l'article L.6314-1 du code du travail et d'accéder à un emploi pour lequel sont identifiées des difficultés de recrutement dans la région du lieu de la formation ou du lieu de résidence du demandeur d'emploi.

La liste de ces emplois est fixée par arrêté du préfet de région au vu des statistiques publiques régionales d'offres et de demandes d'emploi, après consultation du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Article 2 - Versement / durée

La rémunération de fin de formation (RFF) est versée mensuellement, à l'expiration des droits du demandeur d'emploi à l'allocation d'assurance chômage (ARE) ou à l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP) et pendant la durée de la formation.

Toutefois, la durée cumulée de versement au demandeur d'emploi en formation de l'allocation d'assurance chômage (ARE), de l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP) et de la rémunération de fin de formation (RFF) ne peut excéder la durée maximum de formation mentionnée à l'article R. 6341-15 du code du travail.

Lorsque la formation se déroule à l'étranger, ce même cumul ne peut excéder 6 mois par année civile.

En cas d'interruption de la formation pour une durée supérieure à 15 jours consécutifs, le versement de la rémunération de fin de formation (RFF) est suspendu.

Article 3 - Montant

Quel que soit le volume horaire hebdomadaire de la formation et sous réserve de l'assiduité du bénéficiaire dans le suivi de la formation, le montant de la rémunération de fin de formation est égal au dernier montant journalier de l'allocation d'assurance chômage ou de l'allocation de sécurisation

professionnelle perçu par l'intéressé à la date d'expiration de ses droits à cette allocation sans pouvoir excéder 652,02 euros par mois. Ce plafond est de 580 euros pour les formations prescrites et réalisées à Mayotte.

Elle est cumulable avec les rémunérations issues d'une activité professionnelle compatible avec le suivi assidu de la formation.

La rémunération de fin de formation (RFF) n'est pas cumulable avec une bourse.

Article 4 - Indus

Pôle emploi procède au recouvrement des rémunérations indûment versées en application des articles L.5426-8 et suivants et R.5426-18 et suivants du code du travail.

Article 5 - Publication, entrée en vigueur et exécution

La présente délibération est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Elle s'applique aux formations prescrites à compter du lendemain de cette publication jusqu'au 31 décembre 2021. Le deuxième alinéa de l'article 1 s'applique aux demandes formulées jusqu'au 31 juillet 2021.

Le directeur général mène une étude globale d'efficience des dépenses liées à la rémunération de fin de formation (RFF). Cette étude est remise au conseil d'administration au plus tard en septembre 2021.

La délibération n° 2020-43 du 7 juillet 2020 est abrogée. Ses dispositions continuent de s'appliquer, pour la durée de versement, aux formations prescrites jusqu'à la date de la publication de la présente délibération.

Les modalités de mise en œuvre sont précisées par instruction du directeur général.

Fait à Paris, le 15 décembre 2020.

Le Président du conseil d'administration,
François Nogué

Délibération n° 2020-77 du 15 décembre 2020

Financement des préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC) pour le premier semestre 2021

Le conseil d'administration de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 6326-3, R. 5312-6 2°) et 4°) et R. 5312-19,

Vu la délibération n° 2008/04 du 19 décembre 2008 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature et les conditions d'attribution des aides et mesures accordées par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-39 du 12 juillet 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC),

Vu la délibération n° 2014-31 du 16 juillet 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi relative aux conventions devant être soumises à délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2018-14 du 14 mars 2018 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la mise en œuvre d'initiatives régionales dérogatoires dans le cadre de l'action de formation préalable au recrutement (AFPR), de la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) et collective (POEC),

Vu la délibération n° 2018-48 du 21 novembre 2018 relative au co-financement des préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC),

Après en avoir délibéré le 15 décembre 2020,

Décide :

Article 1 - Contribution transitoire de Pôle emploi à la POEC

Par dérogation à la délibération n° 2018-48 du 21 novembre 2018, pour le premier semestre 2021, la contribution de Pôle emploi consiste en la mobilisation de la rémunération de formation Pôle emploi (RFPE), de la rémunération de fin de formation (RFF) et de l'aide à la mobilité, pour les demandeurs d'emploi qui y sont éligibles, lors de formations financées dans le cadre de la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC).

Cette contribution réside également dans le financement ou le cofinancement des coûts pédagogiques de la formation et, le cas échéant, le versement de frais de gestion.

Article 2 - Répartition transitoire du budget alloué par Pôle emploi aux OPCO pour le financement des coûts pédagogiques des POEC

Par dérogation à la délibération n° 2018-48 du 21 novembre 2018, pour le premier semestre 2021, Pôle emploi finance ou cofinance le coût pédagogique des préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC) interprofessionnelles, en répartissant le budget global alloué aux OPCO sur la base des parts octroyées à l'issue de l'appel à projets 2020.

Le directeur général notifie à chaque OPCO le montant qui lui est alloué.

Article 3 - Publication

La présente délibération est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 15 décembre 2020.

Le Président du conseil d'administration,
François Nogué

Délibération n° 2020-78 du 15 décembre 2020

Convention entre l'Etat et Pôle emploi relative au financement des coûts pédagogiques de la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) pour le premier semestre 2021

Le conseil d'administration de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.6326-3, R.5312-6 2° et 4° et R.5312-19,

Vu la délibération n° 2008/04 du 19 décembre 2008 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature et les conditions d'attribution des aides et mesures accordées par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-39 du 12 juillet 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC),

Vu la délibération n° 2014-31 du 16 juillet 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi relative aux conventions devant être soumises à délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2018-14 du 14 mars 2018 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la mise en œuvre d'initiatives régionales dérogatoires dans le cadre de l'action de formation préalable au recrutement (AFPR), de la préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) et collective (POEC),

Vu la délibération n° 2018-48 du conseil d'administration de Pôle emploi du 21 novembre 2018 relative au co-financement des préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC),

Vu la délibération n° 2020-77 du 15 décembre 2020 du conseil d'administration de Pôle emploi relative au financement des préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC) pour le premier semestre 2021,

Après en avoir délibéré le 15 décembre 2020,

Décide :

Article 1

Le projet de convention Etat-Pôle emploi relative au financement des coûts pédagogiques de la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) pour le premier semestre 2021 est approuvé.

Article 2

La présente délibération est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 15 décembre 2020.

Le Président du conseil d'administration,
François Nogué

Délibération n° 2020-79 du 15 décembre 2020

Avenant pour 2021 à l'accord-cadre sur le partenariat renforcé entre l'Etat, Pôle emploi et l'Union nationale des missions locales

Le conseil d'administration de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment les articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, R.5312-6 4°, L.5314-1 et suivants, et R.5312-19,

Vu la délibération n° 2014-31 du 16 juillet 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi relative aux conventions devant être soumises à délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu l'accord-cadre sur le partenariat renforcé entre l'Etat, Pôle emploi et l'Union nationale des missions locales signé le 11 février 2015 et ses avenants,

Vu l'instruction conjointe du 17 novembre 2020 de Pôle emploi, de l'Union nationale des missions locales et du Conseil national handicap et emploi des organismes de placement spécialisés (réseau Cap emploi) relative à la mise en œuvre du plan #1jeune1solution lancé par le Premier ministre le 23 juillet 2020,

Vu le projet d'avenant,

Après en avoir délibéré le 15 décembre 2020,

Décide :

Article 1

Le projet d'avenant pour 2021 à l'accord-cadre sur le partenariat renforcé entre l'Etat, Pôle emploi et l'Union nationale des missions locales signé le 11 février 2015 est approuvé.

Article 2

La présente délibération est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 15 décembre 2020.

Le Président du conseil d'administration,
François Nogué

Décision Paca n° 2020-30 DS Agences du 16 décembre 2020

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu le code du travail, notamment les articles L.1233-66, L.5132-3, L.5312-1, L.5312-9, L.5312-10, L.5411-1, L.5411-2, L.5411-4, L.5411-6 et L.5411-6-1, L.5412-1 et L.5412-2, L.5422-4, L.5422-20, L.5423-7, L.5424-26, L.5426-1-1, L.5426-1-2 et L.5426-2, L.5426-5 à L.5426-8, L.5426-8-1 à L.5426-8-3, L.5427-1, R.5312-4, R.5312-19, R.5312-25 et R.5312-26, R.5411-1, R.5411-17 et R.5411-18, R.5412-1, R.5412-4, R.5412-7 à R.5412-8, R.5426-3, R.5426-8, R.5426-10, R.5426-11, R.5426-15, R.5426-17 à R.5426-20,

Vu la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique, notamment les articles 18 et 19,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret d'application n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel,

Vu le décret n° 2019-796 du 26 juillet 2019 relatif aux nouveaux droits à indemnisation, à diverses mesures relatives aux travailleurs privés d'emploi et à l'expérimentation d'un journal de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 relatif au régime d'assurance chômage, notamment les articles 46, 46 bis et 55 de son annexe A et les articles 46, 46 bis et 55 des annexes VIII et X de l'annexe A,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité et la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2020-38 du 29 septembre 2020 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 – Placement et gestion des droits

§ 1 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4 et § 5 de l'article 5 à l'effet de signer l'ensemble des décisions et actes en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, y compris l'inscription sur la liste et les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription, de changement de catégorie ou appliquant la pénalité administrative, ainsi que les décisions de sanction à l'encontre des demandeurs d'emploi.

§ 2 – Délégation est donnée à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi.

§ 3 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4 et § 5 de l'article 5 à l'effet de signer :

- 1) les décisions relatives aux allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, de l'assurance chômage, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou adhéré au régime d'assurance chômage ou de tout autre tiers, y compris leur remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relevant de la compétence de Pôle emploi services,
- 2) les décisions prises dans le cadre de dispositifs spécifiques d'accompagnement, notamment le contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou le parcours d'accompagnement personnalisé (PAP) proposé aux collaborateurs parlementaires, y compris le remboursement des allocations lorsqu'elles ont été en trop versées,
- 3) les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE),
- 4) les bons SNCF,
- 5) les bons de commande de prestations aux demandeurs d'emploi.

§ 4 – Délégation est donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogatoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Conventions de partenariat et marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 5 à l'effet de signer :

- 1) les conventions conclues en déclinaison d'accords cadres nationaux de partenariat, à l'exception de celles ayant un impact financier ou un impact en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 2) les autres conventions d'initiative locale, à l'exception de celles ayant un impact politique, financier, sur le système d'information ou en matière de ressources humaines pour Pôle emploi,
- 3) les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi d'un montant inférieur à 40 000 euros HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée aux personnes désignées au § 2 de l'article 5.

Article 3 – Prestations en trop versées

§ 1 – Délégation est donnée pour accorder des délais de remboursement de prestations en trop versées :

- dans la limite de 12 mois à l'ensemble des agents,
- dans la limite de 24 mois aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4 et § 5 de l'article 5.

§ 2 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4 et § 5 de l'article 5 pour accorder une remise de prestations en trop versées lorsque leur montant (ou le solde restant dû) est inférieur ou égal à 650 euros.

§ 3 – Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1, § 2, § 3, § 4 et § 5 de l'article 5 pour admettre en non valeur des prestations en trop versées, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque leur montant est inférieur ou égal à 650 euros.

§ 4 – Les prestations visées au présent article sont les allocations, primes, aides, mesures et autres prestations versées par Pôle emploi, pour son compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs ayant conclu une convention de gestion ou de tout autre tiers, ainsi que, pour les § 1 et § 2, celles versées pour le compte de l'assurance chômage.

Article 4 – Fonctionnement général

Délégation est donnée aux personnes désignées aux § 1 et § 2 de l'article 5 à l'effet de :

- signer tout acte et correspondance nécessaire au fonctionnement de l'agence ou à l'animation du service public local de l'emploi,
- signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur la rémunération, et les approbations hiérarchiques de déplacement ainsi que, sauf en ce qui concerne les déplacements hors du territoire national, les états de frais et autorisations d'utiliser un véhicule,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée aux personnes désignées aux § 3 et § 4 de l'article 5.

Article 5 – Délégués

§ 1 – directeurs d'agence

- madame Marie-Christine Brun, directrice de pôle emploi Briançon,
- monsieur Claude Dimitropoulos, directeur de pôle emploi Digne,
- madame Sophie Hervier-Zavarro, directrice de pôle emploi Gap,
- madame Laurence Guillaud, directrice de pôle emploi Manosque,
- madame Arlette Villani, directrice de pôle emploi Antibes-Sophia,
- madame Frédérique Hérail, directrice de pôle emploi Cagnes sur Mer,
- monsieur Jean-Claude Morisseau, directeur de pôle emploi Cannes,
- madame Agnès Simond, directrice de pôle emploi Grasse,
- madame Pascale Puig, directrice de pôle emploi Nice La Trinité,
- monsieur Jean-Marc Mario, directeur de pôle emploi Le Cannet,
- madame Jeanine Bruzzisi, directrice de pôle emploi Menton,
- monsieur Olivier Destenay, directeur de pôle emploi Nice Centre,
- monsieur Jean Marie Poutz, directeur de pôle emploi Nice Est,
- madame Nathalie Veyrunes, directrice de pôle emploi Nice Nord,
- monsieur Noël Bruzzo, directeur de pôle emploi Nice Ouest,
- madame Annie Lopez, directrice de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- monsieur Ambroise Gagneuil, directeur de pôle emploi Aix Galice,
- madame Angélique Ricordel Papin, directrice de pôle emploi Arles,
- monsieur Cyril Niedzweski, directeur de pôle emploi Aubagne,
- monsieur Laurent Mercier, directeur de pôle emploi Châteaurenard,
- monsieur Philippe Commencais, directeur de pôle emploi Gardanne,
- madame Sylvie Buffaz, directrice de pôle emploi Istres,
- madame Sylvie Lorenzi, directrice de pôle emploi La Ciotat,
- monsieur Patrice Bes, directeur de pôle emploi Marignane,
- madame Virginie Baudouin, directrice de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- monsieur Simon Gradoni, directeur de pôle emploi Marseille Blancarde,
- monsieur Christophe Dallain, directeur de pôle emploi Marseille Cap Pinède,
- madame Marielle Castel, directrice de pôle emploi Marseille Carré Gabriel,
- madame Sophie Delmas, directrice de pôle emploi Marseille Château Gombert,
- madame Aude Métral, directrice de pôle emploi Marseille La Valentine,
- madame Sylvie Merono, directrice de pôle emploi Marseille Mourepiane,
- monsieur Christophe Neuville, directeur de pôle emploi Marseille Paradis,

- madame Stéphanie Djemai, directrice de pôle emploi Marseille Pharo,
- madame Elisabeth Moreau, directrice de pôle emploi Marseille Pont de Vivaux,
- monsieur Alexandre Ganne, directeur de pôle emploi Marseille Saint Charles,
- monsieur Eric Amato, directeur de pôle emploi Martigues,
- madame Caroline Roose, directrice de pôle emploi Miramas,
- madame Régine Vaubourg, directrice de pôle emploi Salon de Provence,
- madame Elisabeth Muller, directrice de pôle emploi Vitrolles,
- madame Pascale Tronel, directrice de pôle emploi Brignoles,
- madame Christine Blondet, directrice de pôle emploi Draguignan,
- madame Isabelle Hernandez Y Peres, directrice de pôle emploi Fréjus,
- madame Nathalie Amat, directrice de pôle emploi Golfe de Saint Tropez,
- monsieur Christophe Moretto, directeur de pôle emploi Hyères,
- monsieur Francis Ferrier, directeur de pôle emploi La Seyne sur Mer,
- monsieur David Monge, directeur de pôle emploi La Garde,
- madame Marie-José Perez, directrice de pôle emploi Le Cannet Cœur du Var,
- madame Isabelle Albert, directrice de pôle emploi Saint Maximin,
- madame Elisabeth Vandebossche, directrice de pôle emploi Saint Raphaël,
- monsieur Yannick Denimal, directeur de pôle emploi Six Fours,
- monsieur Franck Couriol, directeur de pôle emploi Toulon la Rode,
- monsieur Gildas Briau, directeur de pôle emploi Toulon Foch,
- monsieur Olivier Laubron, directeur de pôle emploi Apt,
- monsieur Jean-Louis Peignien, directeur de pôle emploi Avignon Joly-Jean,
- monsieur Nasser Boukhelifa, directeur de pôle emploi Avignon Réalpanier,
- madame Anne Serisier, directrice de pôle emploi Bollène,
- monsieur Patrick Tesio, directeur de pôle emploi Carpentras,
- monsieur Philippe Léa, directeur de pôle emploi Cavaillon,
- monsieur Marc Kechichian, directeur de pôle emploi Orange,
- monsieur Rémy Pelegrin, directeur de pôle emploi Pertuis.

§ 2 – directeurs adjoints

- madame Nathalie Sanchez, directrice adjointe de pôle emploi Gap,
- monsieur Pascal Martin, directeur adjoint de pôle emploi Manosque,
- madame Delphine Tcheng, directrice adjointe de pôle emploi Antibes-Sophia,
- madame Stéphanie San Martino, directrice adjointe de pôle emploi Cannes,
- madame Lydia Scarpino, directrice adjointe de pôle emploi Nice Centre,
- madame Sandrine Gore, directrice adjointe de pôle emploi Nice Centre,
- madame Françoise Coquillat-Zeitoun, directrice adjointe de pôle emploi Nice Ouest,
- madame Latifa Anani, directrice adjointe de pôle emploi Marseille Aix Galice,
- madame Claire Allamand, directrice adjointe de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- monsieur Bruno Berthelot, directeur adjoint de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- madame Caroline Allemand, directrice adjointe de pôle emploi Arles,
- madame Emmanuelle Comont, directrice adjointe de pôle emploi Aubagne,
- monsieur Franck Lauverjat, directeur adjoint de pôle emploi Châteaurenard,
- madame Delphine Beraud, directrice adjointe de pôle emploi Istres,
- madame Nadia Oudia, directrice adjointe de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- madame Sandrine Rossi, directrice adjointe de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- monsieur Gilles Dellavalle, directeur adjoint de pôle emploi Marseille Blancarde,
- madame Isabelle Alio, directrice adjointe de pôle emploi Marseille Cap Pinède,
- madame Samira Fakhir, directrice adjointe de pôle emploi Marseille Carré Gabriel,
- madame Isabelle Vauchelet, directrice adjointe par intérim de pôle emploi Marseille Carré Gabriel,
- madame Emmanuelle Nahmias, directrice adjointe de pôle emploi Marseille Château Gombert,
- madame Annick Benchaib, directrice adjointe de pôle emploi Marseille La Valentine,
- monsieur Jean-François Pinto, directeur adjoint de pôle emploi Marseille Mourepiane,
- madame Clémence Gentot, directrice adjointe de pôle emploi Marseille Paradis,
- madame Sonia Pourradier, directrice adjointe de pôle emploi Marseille Pont de Vivaux,
- monsieur Ludovic Vandame, directeur adjoint de pôle emploi Marseille Pont de Vivaux,
- madame Virginie Denis, directrice adjointe de pôle emploi Martigues,

- madame Anne Fougères, directrice adjointe de pôle emploi Salon de Provence,
- madame Claire Houche, directrice adjointe de pôle emploi Vitrolles,
- madame Nathalie Minana, directrice adjointe de pôle emploi Brignoles,
- madame Valérie Borel, directrice adjointe de pôle emploi Draguignan,
- madame Sylvie Kasperski, directrice adjointe de pôle emploi Hyères,
- madame Lidwine Bori, directrice adjointe de pôle emploi La Seyne sur Mer,
- madame Sophie Dellavedova, directrice adjointe de pôle emploi Six Fours,
- madame Christine Lignot, directrice adjointe de pôle emploi Toulon Foch,
- monsieur Boris Orcel, directeur adjoint de pôle emploi Toulon la Rode,
- monsieur Yann Gout, directeur adjoint de pôle emploi Avignon Joly-Jean,
- madame Karine Romero, directrice adjointe de pôle emploi Avignon Joly-Jean,
- madame Fabienne Duez, directrice adjointe de pôle emploi Avignon Réalpanier,
- madame Cécile Duval, directrice adjointe de pôle emploi Carpentras,
- madame Edwige Letissier, directrice adjointe de pôle emploi Cavaillon,
- madame Karine Folly, directrice adjointe de pôle emploi Orange.

§ 3 – adjoints aux directeurs d'agence

- madame Lucienne Bessière, adjointe au directeur de pôle emploi Vitrolles.

§ 4 – responsables d'équipe

- madame Marie-Estelle Beaussart, responsable d'équipe de pôle emploi Briançon,
- madame Christelle Filiot-Faure, responsable d'équipe de pôle emploi Briançon,
- madame Géraldine Boyer, responsable d'équipe de pôle emploi Digne,
- monsieur Silvère Jourdan, responsable d'équipe de pôle emploi Digne,
- madame Nathalie Webert, responsable d'équipe de pôle emploi Digne,
- madame Dominique Jourdan, responsable d'équipe de pôle emploi Gap,
- madame Morgane Paugam, responsable d'équipe de pôle emploi Gap,
- madame Sophie Schlupp, responsable d'équipe de pôle emploi Gap,
- madame Marie-Dominique Jeannin, responsable d'équipe de pôle emploi Manosque,
- madame Catherine Parayre, responsable d'équipe de pôle emploi Manosque,
- madame Annie Plumel, responsable d'équipe de pôle emploi Manosque,
- madame Béatrice Vigani, responsable d'équipe de pôle emploi Manosque,
- madame Sandrine Cavalier, responsable d'équipe de pôle emploi Antibes-Sophia,
- madame Florence Coste, responsable d'équipe de pôle emploi Antibes-Sophia,
- madame Karine Drigues Hanoun, responsable d'équipe de pôle emploi Antibes-Sophia,
- madame Sophie Poutz Lepretre, responsable d'équipe de pôle emploi Antibes-Sophia,
- madame Emilie Striget, responsable d'équipe de pôle emploi Antibes-Sophia,
- madame Christine Caterino, responsable d'équipe de pôle emploi Cagnes sur Mer,
- madame Caroline Molinari, responsable d'équipe de pôle emploi Cagnes sur Mer,
- madame Valérie Royer, responsable d'équipe de pôle emploi Cagnes sur Mer,
- monsieur Alain Trutt, responsable d'équipe de pôle emploi Cagnes sur Mer,
- madame Catherine Argentino, responsable d'équipe de pôle emploi Cannes,
- monsieur Mario Bonini, responsable d'équipe de pôle emploi Cannes,
- madame Odile Guillaume, responsable d'équipe de pôle emploi Cannes,
- monsieur Laurent Poilane, responsable d'équipe de pôle emploi Cannes,
- monsieur Jérôme Lans, responsable d'équipe de pôle emploi Grasse,
- monsieur Nicolas Soulier, responsable d'équipe de pôle emploi Grasse,
- madame Carole Vives, responsable d'équipe de pôle emploi Grasse,
- madame Mélanie Abbous, responsable d'équipe de pôle emploi Nice La Trinité,
- madame Véronique Coste, responsable d'équipe de pôle emploi Nice La Trinité,
- madame Patricia Dehan, responsable d'équipe de pôle emploi Nice La Trinité,
- monsieur Sébastien Bergeron, responsable d'équipe de pôle emploi Le Cannet,
- monsieur Christophe Kopp, responsable d'équipe de pôle emploi Le Cannet,
- madame Ingrid Petit, responsable d'équipe de pôle emploi Le Cannet,
- madame Christine Ronchi, responsable d'équipe de pôle emploi Le Cannet,
- monsieur Richard Sanlier, responsable d'équipe de pôle emploi Le Cannet,
- madame Marie-Angélique Arrii, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Menton,
- monsieur Sébastien Nazon, responsable d'équipe de pôle emploi Menton,
- monsieur Fabien Singier, responsable d'équipe de pôle emploi Menton,

- monsieur Olivier Chillon, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Centre,
- madame Paule Colonna, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Centre,
- madame Sylvie Gollé, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Centre,
- madame Valérie Legrand, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Centre,
- madame Isabelle Moretti-Colson, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Nice Centre,
- madame Claudine Sarkis, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Centre,
- monsieur Stéphane Bugnicourt, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Est,
- madame Annie Duffau, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Est,
- madame Aurélie Fattou, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Est,
- madame Armelle Rubio, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Est,
- madame Nathalie Ortolani, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Nord,
- monsieur Olivier Schmeltz, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Nord,
- madame Aurélie Tailland, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Nord,
- madame Virginie Thiebaud, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Nord,
- madame Patricia Chapoux, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Ouest,
- madame Béatrice Chrissokerakis, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Ouest,
- monsieur Xavier Grand, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Ouest,
- madame Béatrice Proal, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Ouest,
- madame Amélie Roméo-Lhermine, responsable d'équipe de pôle emploi Nice Ouest,
- madame Patricia Danieau, responsable d'équipe de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- madame Audrey Espic, responsable d'équipe de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- monsieur Jérôme Kubiczek, responsable d'équipe de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- madame Audrey Lopez, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- madame Adeline Pit-Coulon, responsable d'équipe de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- madame Ingrid Siebenhaar, responsable d'équipe de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- madame Nadine Tron, responsable d'équipe de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- madame Evodie Bartolomei, responsable d'équipe de pôle emploi Aix Galice,
- madame Josette Bouillin, responsable d'équipe de pôle emploi Aix Galice,
- madame Sonia Dumont-Corre, responsable d'équipe de pôle emploi Aix Galice,
- madame Maud Paulin, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Aix Galice,
- madame Diane Payan, responsable d'équipe de pôle emploi Aix Galice,
- madame Clio Varvounis, responsable d'équipe de pôle emploi Aix Galice,
- madame Nabila Brahmia, responsable d'équipe de pôle emploi Arles,
- monsieur Laurent Cler, responsable d'équipe de pôle emploi Arles,
- madame Saada Dahmani, responsable d'équipe de pôle emploi Arles,
- madame Nadine Dalié, responsable d'équipe de pôle emploi Arles,
- monsieur Benjamin Rey, responsable d'équipe de pôle emploi Arles,
- madame Bénédicte Faure, responsable d'équipe de pôle emploi Aubagne,
- madame Noelle Giraud, responsable d'équipe de pôle emploi Aubagne,
- madame Sandrine Lazzati, responsable d'équipe de pôle emploi Aubagne,
- madame Brigitte Prieur Hatchikian, responsable d'équipe de pôle emploi Aubagne,
- madame Jordane Rabin Krippeler, responsable d'équipe de pôle emploi Châteaurenard,
- madame Sylvie Pepe, responsable d'équipe de pôle emploi Châteaurenard,
- madame Stéphanie Vernaz, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Châteaurenard,
- madame Louise Garcia, responsable d'équipe de pôle emploi Gardanne,
- madame Corinne Olive, responsable d'équipe de pôle emploi Gardanne,
- madame Monique Solimando, responsable d'équipe de pôle emploi Gardanne,
- madame Sylvie Crampes, responsable d'équipe de pôle emploi Istres,
- madame Fabienne Rives, responsable d'équipe de pôle emploi Istres,
- madame Sabine Serpagli, responsable d'équipe de pôle emploi Istres,
- monsieur Walid Cheikh, responsable d'équipe de pôle emploi La Ciotat,
- madame Nathalie Guerin, responsable d'équipe de pôle emploi La Ciotat,
- madame Marie-Hélène Tomasi, responsable d'équipe de pôle emploi La Ciotat,
- madame Anne-Marie Girard, responsable d'équipe de pôle emploi Marignane,
- madame Myriam Martel, responsable d'équipe de pôle emploi Marignane,
- madame Isabelle Raoux, responsable d'équipe de pôle emploi Marignane,
- monsieur Stéphane Arlaud, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- madame Danielle Bouwe-Pitti, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Belle de Mai,

- madame Chantal Camenen, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- monsieur Eric Corallo, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- madame Béatrice Crebassa-Flavi, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- madame Isabelle Campos, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- monsieur Joel Jougon, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- madame Farida Khalfi, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- madame Alexandra Mul, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- monsieur Chadly Nait Salem, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- madame Maud Bertrand, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Blancarde,
- monsieur Stéphan Guerfi, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Blancarde,
- madame Carole Ranieri, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Blancarde,
- madame Anne-Marie Sanchez, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Blancarde,
- madame Laurence Lacoste, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Cap Pinède,
- madame Aurore Lucas, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Cap Pinède,
- madame Stéphanie Renaudeau, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Cap Pinède,
- monsieur Diego Bonnardel, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Carré Gabriel,
- madame Karine Marchetti, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Carré Gabriel,
- monsieur Adam Saleh, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Carré Gabriel,
- madame Christine Vuailat, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Carré Gabriel,
- monsieur Jérôme Baiocco, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Château Gombert,
- madame Sylvie Boyer, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Château Gombert,
- madame Vanessa Brandel, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Château Gombert,
- madame Alexandra Destrumelle, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Marseille Château Gombert,
- monsieur Philippe Giudicelli, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Château Gombert,
- madame Marie Chacon, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille La Valentine,
- madame Anne Chantron, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille La Valentine,
- monsieur Anthony Faget, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille La Valentine,
- madame Agnès Niziolek, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille La Valentine,
- madame Christelle Matéo, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Mourepiane,
- monsieur Mohamed Abdelmalek, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Mourepiane,
- madame Louissette Proto, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Mourepiane,
- madame Armelle Gallou, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Paradis,
- monsieur Vincent Grimaud, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Paradis,
- madame Lisette Hilaire, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Paradis,
- madame Carole Jougon, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Paradis,
- madame Hélène Serre, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Paradis,
- madame Isabelle Agu, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Pharo,
- madame Marina Athanassiou, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Pharo,
- madame Laurence Aubspin, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Pont de Vivaux,
- madame Samia El Aidouni, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Pont de Vivaux,
- madame Nassera Karoui, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Pont de Vivaux,
- madame Christelle Massart, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Pont de Vivaux,
- madame Jeannie Barbier, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Saint Charles,
- monsieur Joris Dardennes, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Saint Charles,
- madame Anne Pansier, responsable d'équipe de pôle emploi Marseille Saint Charles,
- madame Myriam Colombari, responsable d'équipe de pôle emploi Martigues,
- madame Maryline Debard, responsable d'équipe de pôle emploi Martigues,
- madame Fabienne Triadon, responsable d'équipe de pôle emploi Martigues,
- madame Christelle Laforet, responsable d'équipe de pôle emploi Miramas,
- madame Sophie N Guyen Thanh Dao, responsable d'équipe de pôle emploi Miramas,
- madame Vanessa Cucchiatti, responsable d'équipe de pôle emploi Salon de Provence,
- madame Sophie Ghestem, responsable d'équipe de pôle emploi Salon de Provence,
- monsieur Christian Maroc, responsable d'équipe de pôle emploi Salon de Provence,
- madame Sophie Mozer, responsable d'équipe de pôle emploi Salon de Provence,
- madame Vanessa Paraiso, responsable d'équipe de pôle emploi Salon de Provence,

- madame Maryse Amato, responsable d'équipe de pôle emploi Vitrolles,
- monsieur Stéphane Goupil, responsable d'équipe de pôle emploi Vitrolles,
- madame Véronique Melkonian, responsable d'équipe de pôle emploi Vitrolles,
- madame Guylaine Castilla, responsable d'équipe de pôle emploi Brignoles,
- madame Marine Gabriel, responsable d'équipe de pôle emploi Brignoles,
- madame Anne-Sophie Gonelle, responsable d'équipe de pôle emploi Brignoles,
- monsieur Cédric Battestini, responsable d'équipe de pôle emploi Draguignan,
- monsieur Eric Chrétien, responsable d'équipe de pôle emploi Draguignan,
- madame Séverine Dupouy, responsable d'équipe de pôle emploi Draguignan,
- madame Sandrine Quantin, responsable d'équipe de pôle emploi Draguignan,
- madame Isabelle Debias, responsable d'équipe de pôle emploi Fréjus,
- madame Fatiha Elbaoudi, responsable d'équipe de pôle emploi Fréjus,
- madame Chrystelle Setti, responsable d'équipe de pôle emploi Fréjus,
- monsieur Ludovic Nonnato, responsable d'équipe de pôle emploi Golfe de Saint Tropez,
- monsieur François Scilla, responsable d'équipe de pôle emploi Golfe de Saint Tropez,
- madame Virginie Strosberg, responsable d'équipe de pôle emploi Golfe de Saint Tropez,
- monsieur Nabil Elhamdi, responsable d'équipe de pôle emploi Hyères,
- madame Claude Gaucher, responsable d'équipe de pôle emploi Hyères,
- madame Béatrice Sotty, responsable d'équipe de pôle emploi Hyères,
- madame Véronique Vally-Jault, responsable d'équipe de pôle emploi Hyères,
- monsieur Jean-Michel Garcia, responsable d'équipe de pôle emploi La Seyne sur Mer,
- madame Fabienne Malnis, responsable d'équipe de pôle emploi La Seyne sur Mer,
- madame Sophie Ogor, responsable d'équipe de pôle emploi La Seyne sur Mer,
- madame Sandrine Ritter-Hemichou, responsable d'équipe de pôle emploi La Seyne sur Mer,
- madame Virginie De Martin, responsable d'équipe de pôle emploi La Garde,
- monsieur David Fantino, responsable d'équipe de pôle emploi La Garde,
- monsieur Sylvain Gendre, responsable d'équipe de pôle emploi La Garde,
- madame Olivia Lemaitre, responsable d'équipe de pôle emploi La Garde,
- madame Valérie Beaumont, responsable d'équipe de pôle emploi Le Cannet Cœur du Var,
- monsieur Stéphane Martinez, responsable d'équipe de pôle emploi Le Cannet Cœur du Var,
- monsieur Philippe Nau, responsable d'équipe de pôle emploi Le Cannet Cœur du Var,
- madame Sylvie Boucher, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Maximin,
- madame Valérie Lobry, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Maximin,
- madame Nathalie Lampasona, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Raphaël,
- madame Isabelle Derbes, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Raphaël,
- madame Vanessa Foti, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Raphaël,
- monsieur Dominique Nedelec, responsable d'équipe de pôle emploi Saint Raphaël,
- madame Stéphanie Brilliet, responsable d'équipe de pôle emploi Six Fours,
- madame Valérie Potier, responsable d'équipe de pôle emploi Six Fours,
- monsieur Christophe Saunier, responsable d'équipe de pôle emploi Six Fours,
- madame Eve Tellier, responsable d'équipe de pôle emploi Six Fours,
- madame Sandra Deyts, responsable d'équipe de pôle emploi Toulon la Rode,
- madame Nathalie Fiancette, responsable d'équipe de pôle emploi Toulon la Rode,
- madame Marylise Lebellegard, responsable d'équipe de pôle emploi Toulon la Rode,
- madame Isabelle Nicaud, responsable d'équipe de pôle emploi Toulon la Rode,
- madame Christelle Ostrowski, responsable d'équipe de pôle emploi Toulon la Rode,
- monsieur Eric Strentz, responsable d'équipe de pôle emploi Toulon la Rode,
- madame Agnès Choffel, responsable d'équipe de pôle emploi Toulon Foch,
- madame Aurélie George, responsable d'équipe de pôle emploi Toulon Foch,
- madame Blandine Le Dudal, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Toulon Foch,
- madame Anne Le Pecheur, responsable d'équipe de pôle emploi Toulon Foch,
- madame Nathalie Arques, responsable d'équipe de pôle emploi Apt,
- madame Nicole De Lucenay, responsable d'équipe de pôle emploi Apt,
- monsieur Cédric Montignot, responsable d'équipe de pôle emploi Avignon Joly-Jean,
- monsieur Hervé Pagan, responsable d'équipe de pôle emploi Avignon Joly-Jean,
- madame Latifa Quantin, responsable d'équipe par intérim de pôle emploi Avignon Joly-Jean,
- madame Sarah Tacchino, responsable d'équipe de pôle emploi Avignon Joly-Jean,
- madame Laurence Albert, responsable d'équipe de pôle emploi Avignon Réalpanier,
- monsieur Philippe Benavente, responsable d'équipe de pôle emploi Avignon Réalpanier,

- madame Claire David, responsable d'équipe de pôle emploi Avignon Réalpanier,
- monsieur Jérôme Pescheloche, responsable d'équipe de pôle emploi Avignon Réalpanier,
- monsieur Dominique Preciado, responsable d'équipe de pôle emploi Avignon Réalpanier,
- madame Christine Guidicelli, responsable d'équipe de pôle emploi Bollène,
- madame Myriam Garcia, responsable d'équipe de pôle emploi Bollène,
- monsieur Hervé Boudin, responsable d'équipe de pôle emploi Carpentras,
- monsieur Didier Lauge, responsable d'équipe de pôle emploi Carpentras,
- madame Joséphine Perez, responsable d'équipe de pôle emploi Carpentras,
- monsieur Jean-Michel Sandral, responsable d'équipe de pôle emploi Carpentras,
- madame Cécile Avignon, responsable d'équipe de pôle emploi Cavaillon,
- monsieur Hervé Doucet, responsable d'équipe de pôle emploi Cavaillon,
- madame Inès Guillot, responsable d'équipe de pôle emploi Cavaillon,
- madame Céline Viaux, responsable d'équipe de pôle emploi Cavaillon,
- monsieur Olivier Iazard, responsable d'équipe de pôle emploi Orange,
- madame Elodie Nguyen, responsable d'équipe de pôle emploi Orange,
- monsieur Thibaud Boulevard, responsable d'équipe de pôle emploi Pertuis,
- madame Céline Petetin, responsable d'équipe de pôle emploi Pertuis.

§ 5 – référents métiers

- monsieur Christian Zuber, référent métiers de pôle emploi Briançon,
- madame Cécile Rivière Bonnefoy, référent métiers de pôle emploi Digne,
- monsieur Jean-Charles Richaud, référent métiers de pôle emploi Digne,
- monsieur Alexandre Destree, référent métiers de pôle emploi Gap,
- madame Françoise Dailly, référent métiers de pôle emploi Manosque,
- madame Michèle Martin, référent métiers de pôle emploi Antibes-Sophia,
- madame Maryline Riado, référent métiers de pôle emploi Antibes-Sophia,
- madame Laurence Mertz Bouras, référent métiers de pôle emploi Cagnes sur Mer,
- madame Sylvie Pouthier, référent métiers de pôle emploi Cagnes sur Mer,
- madame Sylvie David, référent métiers de pôle emploi Cannes,
- madame Muriel Mandrick, référent métiers de pôle emploi Cannes,
- monsieur Laurent Vives, référent métiers de pôle emploi Cannes,
- madame Sandrine Aulas, référent métiers de pôle emploi Grasse,
- madame Pascale Bailly, référent métiers de pôle emploi Grasse,
- madame Marie Masciantonio, référent métiers de pôle emploi Nice La Trinité,
- madame Frédérique Giudicelli, référent métiers de pôle emploi Le Cannet,
- monsieur Laurent Torzuoli, référent métiers de pôle emploi Menton,
- madame Viviane Claraz, référent métiers de pôle emploi Nice Centre,
- madame Céline Girelli, référent métiers de pôle emploi Nice Centre,
- madame Marie-Catherine Midan, référent métiers de pôle emploi Nice Est,
- madame Caroline Devezeaud, référent métiers de pôle emploi Nice Nord,
- madame Katy Bourgeois, référent métiers par intérim de pôle emploi Nice Ouest,
- monsieur Serge Gloumeaud, référent métiers de pôle emploi Nice Ouest,
- madame Elisabeth Rameau, référent métiers de pôle emploi Nice Ouest,
- madame Sylvie Lambert, référent métiers de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- monsieur Pascal Lampazona, référent métiers de pôle emploi Aix Vallée de l'Arc,
- monsieur Cyril Di Stefano, référent métiers de pôle emploi Aix Galice,
- madame Véronique Duclos-Olry, référent métiers de pôle emploi Aix Galice,
- madame Nathalie Maurice, référent métiers de pôle emploi Aix Galice,
- madame Florence Pinault, référent métiers de pôle emploi Aix Galice,
- madame Christine Destrumelle, référent métiers par intérim de pôle emploi Arles,
- madame Ludivine Verrier, référent métiers de pôle emploi Arles,
- monsieur Thierry Berbigier, référent métiers de pôle emploi Aubagne,
- madame Charlotte Bernard, référent métiers par intérim de pôle emploi Châteaurenard,
- madame Sandrine Cochard, référent métiers de pôle emploi Châteaurenard,
- madame Evelynne Ortusi, référent métiers de pôle emploi Gardanne,
- madame Delphine Passebosc, référent métiers de pôle emploi Gardanne,
- madame Léonor Migliaccio, référent métiers de pôle emploi Istres,
- madame Sophie Molineris, référent métiers de pôle emploi Istres,
- madame Nathalie Dordain, référent métiers de pôle emploi La Ciotat,

- madame Hélène Pavon, référent métiers de pôle emploi Marignane,
- madame Jamuila Zitouni, référent métiers de pôle emploi Marignane,
- monsieur Pascal Laurent, référent métiers de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- monsieur Guillaume Olive, référent métiers de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- madame Geneviève Papa, référent métiers de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- madame Sylvie Thebaud, référent métiers de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- madame Fabienne Zennache, référent métiers de pôle emploi Marseille Belle de Mai,
- monsieur Serge Bottero, référent métiers de pôle emploi Marseille Blancarde,
- madame Katidja Ibrahim, référent métiers de pôle emploi Marseille Blancarde,
- madame Christine Chabert, référent métiers par intérim de pôle emploi Marseille Cap Pinède,
- madame Audrey Maupetit, référent métiers de pôle emploi Marseille Cap Pinède,
- monsieur Patrick Bénéjam, référent métiers par intérim de pôle emploi Marseille Carré Gabriel,
- madame Marion Marchione, référent métiers de pôle emploi Marseille Château Gombert,
- monsieur Michel Merlino, référent métiers de pôle emploi Marseille Château Gombert,
- madame Sandrine Ortola, référent métiers de pôle emploi Marseille La Valentine,
- madame Marianne Defraigne, référent métiers de pôle emploi Marseille Mourepiane,
- madame Cécile Ramel, référent métiers de pôle emploi Marseille Mourepiane,
- monsieur André Fiorillo, référent métiers de pôle emploi Marseille Paradis,
- madame Malka Roger, référent métiers de pôle emploi Marseille Paradis,
- madame Nora Caillol-Karkar, référent métiers de pôle emploi Marseille Pharo,
- madame Nathalie Pernin, référent métiers de pôle emploi Marseille Pharo,
- madame Emilie Barber-Roulier, référent métiers de pôle emploi Marseille Pont de Vivaux,
- madame Emmanuelle Farag, référent métiers de pôle emploi Marseille Pont de Vivaux,
- madame Estelle Ferrando, référent métiers de pôle emploi Marseille Pont de Vivaux,
- monsieur Jean-François Huet, référent métiers de pôle emploi Marseille Saint Charles,
- monsieur Jérôme Christensen, référent métiers par intérim de pôle emploi Martigues,
- madame Jocelyne Feraud-Raoux, référent métiers de pôle emploi Martigues,
- madame Aude Quiriconi, référent métiers de pôle emploi Martigues,
- madame Carmen Pontida, référent métiers de pôle emploi Miramas,
- madame Patricia Sénécal Mérand, référent métiers de pôle emploi Salon de Provence,
- monsieur Patrice Tallet, référent métiers de pôle emploi Salon de Provence,
- madame Evelyne Thines, référent métiers de pôle emploi Salon de Provence,
- madame Delphine Monfray, référent métiers de pôle emploi Vitrolles,
- monsieur Didier Crombe, référent métiers de pôle emploi Brignoles,
- monsieur Frédéric Beaumont, référent métiers de pôle emploi Draguignan,
- madame Virginie Izapow, référent métiers de pôle emploi Draguignan,
- madame Valérie Roustant, référent métiers de pôle emploi Fréjus,
- madame Elisabeth Labrit, référent métiers de pôle emploi Fréjus,
- monsieur Mickaël Lobry, référent métiers de pôle emploi Golfe de Saint Tropez,
- monsieur Eric Juniot, référent métiers de pôle emploi Hyères,
- madame Mireille Kopp, référent métiers de pôle emploi Hyères,
- madame Isabelle Wiart, référent métiers de pôle emploi Hyères,
- madame Marie-Christine Ferlut, référent métiers de pôle emploi La Seyne sur Mer,
- madame Christelle Joly, référent métiers de pôle emploi La Garde,
- madame Nathalie Sandral, référent métiers de pôle emploi La Garde,
- madame Magali Arnaud, référent métiers de pôle emploi Le Cannet Cœur du Var,
- madame Sabine Demaison, référent métiers de pôle emploi Le Cannet Cœur du Var,
- madame Fabienne Salazard, référent métiers de pôle emploi Le Cannet Cœur du Var,
- madame Sandrine Brouyer, référent métiers de pôle emploi Saint Maximin,
- madame Valérie Bauer, référent métiers de pôle emploi Saint Raphaël,
- monsieur Fabrice Broustaut, référent métiers de pôle emploi Saint Raphaël,
- madame Lucie Chaume, référent métiers de pôle emploi Six Fours,
- madame Christelle Godart, référent métiers de pôle emploi Six Fours,
- madame Florence Chevrier, référent métiers de pôle emploi Toulon La Rode,
- monsieur Eric Dorchy, référent métiers de pôle emploi Toulon la Rode,
- madame Zineb Lazzaoui Denimal, référent métiers de pôle emploi Toulon Foch,
- monsieur Johan Tizi, référent métiers de pôle emploi Toulon Foch,
- madame Nicole Aloy, référent métiers de pôle emploi Apt,

- madame Monelle Lesterlan, référent métiers de pôle emploi Avignon Joly-Jean,
- monsieur Hervé Matin, référent métiers de pôle emploi Avignon Joly-Jean,
- madame Cécile Chereau, référent métiers de pôle emploi Avignon Réalpanier,
- madame Khadija Tadi, référent métiers de pôle emploi Avignon Réalpanier,
- madame Sylvie Maurin, référent métiers de pôle emploi Bollène,
- monsieur Jérémy Monnet, référent métiers de pôle emploi Carpentras,
- monsieur Jérôme Ruel, référent métiers de pôle emploi Carpentras,
- madame Martine Cyrille, référent métiers de pôle emploi Cavaillon,
- monsieur Frantz Mouchard, référent métiers de pôle emploi Orange,
- madame Corinne Sosson, référent métiers de pôle emploi Orange,
- monsieur Jean-Pierre Saveant, référent métiers de pôle emploi Pertuis.

Article 6 – Dispositions finales

Les délégations consenties au titre de la présente décision sont des délégations de signature. Elles sont accordées dans la limite des attributions du délégataire et, sauf précision contraire, à titre permanent.

Les décisions et actes pris sur leur fondement sont prises au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le délégataire est également compétent pour statuer sur les recours gracieux le cas échéant formés contre ces décisions et actes.

Article 7 – Abrogation et publication

La décision Paca n° 2020-25 DS Agences du 17 novembre 2020 est abrogée.

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Marseille, le 16 décembre 2020.

Thierry Lemerle,
directeur régional
de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur